N°003 Janvier - Février - Mars 2014

Les Echos du PNDP

Le Magazine d'informations du Programme National de Développement Participatif

www.pndp.org

Composante REDD+

Le PNDP sur le front environnemental

Lire en pages 34-37

- Formation des maires :
  Le PNDP aux cotés du MINATD à Douala, Garoua, Bamenda et Yaoundé Pp. 9-11
- Reconnaissance :
  Marie Madeleine NGA, Chevalier de l'Ordre de la valeur P. 15
- 08 mars 2014 :
  Les femmes du PNDP donnent de la voix Pp. 18-19

GOUVERNANCE

Des guides pour la maintenance des ouvrages communaux Pp. 38-41

DOSSIER

Pleins feux sur les missions de clôture du PNDP II - IDA Pp. 20-31

PNDP

Programme National de Développement Participatif

MINEPAT

Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire

Chers Maires, le Plan Communal de Développement (PCD) est votre boussole. Faites - en bon usage !!!

Des hommes précisent leurs besoins...

Un organisme d'appui local accompagne chaque commune

... Un groupe de femmes expose ses idées lors de la séance de planification communale

Le PCD utile lors de toute négociation

A ce jour, 329 communes des 10 régions disposent d'un Plan Communal de Développement financé par le PNDP

Contact : CNC sise face PNUD, nouvelle route Bastos
B.P. 660 Yaoundé - Tél.: 22 21 36 64 - Email : pndp@pndp.org - Site web : www.pndp.org

Philemon Yang
Premier Ministre, Chef du Gouvernement

Emmanuel Nganou Djoumessi
Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT)

Yaouba Abdoulaye
Ministre Délégué auprès du MINEPAT chargé de la Planification

Gilbert Didier Edoa
Secrétaire Général du MINEPAT

Sommaire

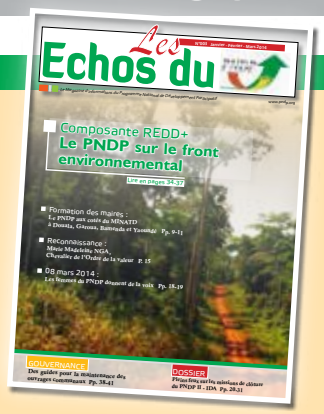

Directeur de la Publication :
Marie Madeleine Nga

Rédacteur en chef :
Kamdem Souop
akamdem@pndp.org

Conseiller à la Rédaction :
Jean Atangana

Comité éditorial :
Alphonse Boyogueno, Isaac Ekeme, Emmanuel Elimbi, Charles Boube, Georges Nkami, Frédéric Bandon.

Equipe de rédaction :
Théophile Ndjanmou, Stéphan Kapto, Sylvestre Chegue, Palestine Mbarga, Yuh Timchia, Pierre Nka, Paul Charlot Elomo
Nord : Mohamadou Ousmaïla, Casimir Tekela, Martin Demanou Sakam
Est : Solange Motto Bindang, Elysée Olinga Ateba
Sud : Florent Hugues Bessala, Michel Delor Mbang
Littoral : Olivier Herman Bekack, Sophie Babouma
Ouest : Boniface Megouo, Elisabeth Cheguem
Nord-Ouest : Pascal Kolo

Secrétaire de rédaction :
Kamdem Souop

Maquette :
Lordric Kako

Impression :
Sopecam

Webmaster :
Abdoul Kadiri

Abonnements :
lesechos@pndp.org

CNC
BP 660 Yaoundé
Email : pndp@pndp.org
site web : www.pndp.org
Tél.: +237 22 21 36 64
Fax: +237 22 21 36 63

20 **Dossier**
Pleins feux sur les missions de clôture du PNDP II - IDA

34 **Environnement**
Composante REDD+
Le PNDP sur le front environnemental

EDITORIAL
05 Femmes maires, femmes leaders

LES PARTENAIRES EN BREF
06 Revue sans complainsance du portefeuille AFD

07 Agriculture familiale : l'AFD organise un débat à l'IFC
07 Sud : une mission de l'AFD sur le terrain

ESPACE MINEPAT
08 BIP : le MINEPAT joue sa partition

FOCUS
09 Le MINATD forme les maires du Cameroun

10 Le PNDP aux côtés du MINATD à Douala, Garoua, Bamenda et Yaoundé

ACTUALITES
12 Budget PNDP : 19,8 milliards en 2014
13 Le CN rencontre les équipes du Sud Ouest, Littoral et Nord
14 Le CEFAM forme les agents communaux
15 Marie Madeleine Nga, Chevalier de l'Ordre de la Valeur
16 Carrefour des métiers 2014 : le PNDP expose sa démarche
17 Grassroots Development : The gains of Labour - Intensive Approach for local councils
18 08 mars : les femmes du PNDP donnent de la voix

LE PNDP EN CHIFFRES
32 Les chiffres de l'année 2013 : bilan et impacts

GOUVERNANCE
38 Maintenance des infrastructures : des guides à l'intention des communes

39 Guide pour l'entretien des bâtiments
40 Guide d'utilisation et d'entretien des ouvrages d'hydrauliques
41 Guide pour l'entretien des routes et petits ouvrages d'art

NOUVELLES DES REGIONS
42 Nécrologie : le dernier plan de Sab Syprene
43 Est
43 Ouest
44 Nord
45 Littoral
46 Nord Ouest

Femmes maires, femmes leaders

Par Marie Madeleine Nga

Chère lectrice, cher lecteur,

Le 30 septembre 2013, les électeurs ont désigné, en même temps que les nouveaux représentants du peuple à l'Assemblée Nationale, les élus locaux qui se sont chargés de désigner parmi les conseillers municipaux nouvellement élus, les maires devant présider jusqu'en 2018 aux destinées des 360 communes du Cameroun.

Au cours de la mandature précédente, 23 femmes ont eu l'honneur d'être désignées maires par des conseils municipaux à forte majorité masculine. C'est déjà une avancée en soi, mais cette percée ne saurait occulter que ce chiffre reste perfectible.

De ces 23 maires, 18 ont travaillé en étroite collaboration avec le PNDP, donnant l'occasion de mesurer à quel point la flamme communicative brillait en elles pour la bonne marche de leur municipalité, faisant remarquer aussi bien les particularités de leur personnalité que de leur parcours scolaire et professionnel – autant de choses qui rejaillissent dans les rapports qu'elles entretiennent dans l'exercice de leurs fonctions au quotidien.

C'est ainsi que nous avons eu comme interlocutrices, des femmes maires disponibles, sollicitant nos services par tous les moyens de communication que permet le monde moderne : téléphone, email, visites dans nos locaux, correspondances, sms, etc. Ces maires nous ont quelquefois poussés à revoir nos modalités d'intervention en ce qui concerne leur collectivité, à approfondir la réflexion sur certaines problématiques de développement, à les inviter spontanément à participer à des rencontres que nous organisons sur des sujets spécifiques à notre intervention dans les communes du pays.

Comme il est facile de l'imaginer, la tâche n'a pas toujours été facile. Car nous avons aussi eu à faire à des femmes maires au tempérament bien trempé ou encore éprouvant des difficultés, indépendantes de leur volonté, à nous réserver un espace dans leur agenda chargé. Il a fallu faire avec, cherchant le meilleur moyen de faire passer une idée, mais surtout de nous rapprocher des indicateurs de performance sur lesquels nous sommes jugés sur le terrain.

A ces femmes maires et par ailleurs épouses, mères, amies, voisines, enseignantes, femmes d'affaires, avocates, fonctionnaires… et depuis peu sénatrices, nous voulons redire que ça a été un honneur pour l'ensemble des équipes du PNDP de travailler avec elles, dans des conditions parfois très difficiles, d'apprendre d'elles comme elles ont appris de nous, d'avancer sur le long et sinueux parcours du développement local.

Aux 29 femmes qui se sont fait élire ou réélire, nous souhaitons bon vent et espérons que leur action, leur aura, leur leadership inspireront d'autres femmes qui les rejoindront d'ici aux prochaines échéances, afin que, ensemble, nous fassions un bout de chemin supplémentaire. Il y a tant à faire et nous ne pouvons faire l'économie des forces, qu'elles soient masculines ou féminines.

Bonne lecture.

Women Mayors, Leading Women

By Marie Madeleine Nga

Dear Readers

On September 30, 2013, voters elected, alongside new representatives of the people at the National Assembly, municipal councilors who were charged with picking from among themselves mayors who will steer the affairs of 360 municipalities in Cameroon until 2018.

During the previous term, 23 women were honoured with positions of mayors in mostly male-dominated municipal councils. This was progress in itself, but the breakthrough should in no way conceal the fact that the statistic could be improved further upon.

Of the 23 mayor, 18 worked closely with the PNDP, according us the opportunity to gauge how well the communicative flame shone in them for the smooth running of their municipalities, bringing their personalities as well as their educational and professional strides to the fore – all of which resurface in the daily exercise of their functions.

Thus we had as interlocutors, available women mayors seeking our services via all means of communication in today's modern world: telephone, email, visits to our premises, letters, text messages, etc. These mayors sometimes pushed us to rethink our intervention methods with regard to their communities, deepen reflections on certain development issues and spontaneously invite them for conferences we organized on themes key to our intervention in the country's municipalities.

As you would imagine, it has not always been an easy task. This is because we also had to deal with women mayors with strong characters or better still experiencing challenges beyond their controls which made it difficult for them to fit us into their eventful schedules. We had to deal with these, seeking the best way to get an idea across, but above all getting closer to the performance indicators on which we are evaluated on the ground.

To these women mayors and moreover wives, mothers, friends, neighbours, teachers, businesswomen, lawyers and civil servants… and recently senators, we want to reiterate that it was an honour for the PNDP team to work with them, sometimes under very thorny conditions, to learn from them just like they did from us, to walk the long and winding path of local development.

To the 29 women who were elected or reelected, we wish them the best of luck and hope that their action, will and leadership will inspire other women who will by the next election join them so that together, we will cover more ground. There is so much to do and we can't afford to leave out anyone, be they male or female.

Happy Reading

Coopération

Revue sans complaisance du portefeuille AFD

3%, c'est le niveau de décaissement des fonds issus des prêts souverains de l'Agence Française de Développement (AFD) depuis 2010.

Sur les 630 millions d'euros de prêts souverains, octroyés depuis 2010, le stock encore disponible, à ce jour, s'élève à 602 millions d'euros, ce qui traduit manifestement un niveau de décaissement extrêmement faible. Le constat qui précède est fait par Hervé Conan, directeur de l'AFD au Cameroun, lors de la revue du Portefeuille de la coopération Cameroun-AFD, le 11 mars 2014 à l'hôtel Mont Febé de Yaoundé. Surfant sur la même vague, on apprend que le bilan du 1er C2D (Contrat de Désendettement et de Développement) fait état de 536 millions d'euros engagés, de 2006 à 2009. A la fin du 1er C2D, 80% des fonds étaient consommés, avec à peu près 100 millions qui restent à décaisser. Sur le 2e C2D, 78% de projets sont engagés à cette date, 16% de budget consommés, c'est-à-dire 34 milliards de franc CFA. Il souligne que « ce n'est pas l'argent qui empêche de faire ou d'avancer. Il est disponible ».

Constat identique de M. Yves Boudot, Directeur Afrique Subsaharienne de l'AFD, qui confirme que la plupart des projets connaissent un niveau de décaissement encore très faible. Il estime que les retards pris par certains programmes menacent les délais retenus d'accord partie, et qu'il faut redouter un certain nombre de prolongations qui sont inévitables par rapport aux échéances initiales. En rappelant les nombreuses réalisations de l'AFD au Cameroun, qui « n'auraient pas pu voir le jour sans l'esprit de partenariat qui anime la coopération entre le Cameroun et la France », il observe que la partie camerounaise, partage le sentiment de lenteurs, puisqu'elle souligne que 170 milliards sont encore disponibles dans le compte à double signature.

M. Emmanuel Nganou Djoumessi, Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, qui présidait les travaux, s'est félicité de la rencontre, portant sur la revue du portefeuille AFD, qui concrétise le dialogue permanent qui anime la coopération Cameroun-AFD, dans cette quête de performances et de résultats. Il indiquera toutefois que l'évaluation de la mise en œuvre des programmes révèle l'existence des contre-performances d'exécution dans la gestion des projets, malgré le renforcement du volume des engagements de l'AFD en faveur du Cameroun. Il a invité les participants à « identifier, examiner, analyser à l'effet de les neutraliser, les contraintes administratives et opérationnelles qui rendent pour l'instant les résultats mitigés». La remarque générale sur les délais relativement longs entre la signature des conventions et l'accomplissement des conditions de mise en vigueur, est partagée par le Ministre qui demande, à tous les acteurs concernés, « d'envisager durablement l'inversion de la courbe qualitative négative, pour qu'elle soit en parfaite harmonie d'évolution avec la tendance quantitative croissante dont nous nous réjouissons tous ».

Cette revue du portefeuille de l'AFD au Cameroun fait suite à un atelier organisé à Kribi, les 6 et 7 mars 2014, par Justine Dongmo, Coordonnatrice du Secrétariat technique du Stade-C2d, structure opérationnelle qui gère les fonds issus de la remise de la dette dans le cadre du Contrat de désendettement et de développement.

Des échanges avec les participants, il est ressorti que le Cameroun pourrait améliorer sa gouvernance administrative s'il veut corriger sensiblement les délais d'exécution des projets et programmes. Par ailleurs, a-t-il été unanimement reconnu, la désignation d'un Coordonnateur de projet dédié, dès la phase d'identification du projet, donnerait un coup de fouet au succès des démarches, ainsi que l'élaboration en amont d'un manuel de procédures qui fixerait de manière formelle la conduite à tenir par les parties engagées. ◆

Agriculture familiale

L'AFD organise un débat à l'IFC

Le secteur agricole camerounais constitue la principale source d'emploi avec un taux d'emploi d'au moins 80% en milieu rural, près de 60% de la population active du territoire, et est à la base de 70% de la production alimentaire nationale. Il participe également au soutien de la balance commerciale du Cameroun, grâce à ses produits traditionnels d'exportation : cacao, café, banane, ananas et bientôt le maïs, le manioc et la banane plantain. Par ces statistiques, le secrétaire général du ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), Jean Claude Eko'o Akouafane, a planté le décor, à l'Institut Français de Yaoundé, le 12 mars 2014, à l'occasion de la conférence débat sur le thème « Agriculture familiale camerounaise : acteur de l'agriculture de 2nde génération ». L'événement, qui se déroule dans le cadre de l'année internationale de l'agriculture familiale, était organisé à l'initiative de l'Agence Française de Développement (AFD) et le Centre International de Recherche Agronomique (CIRAD), avec le concours de l'ambassade de France.

Le débat, animé par Anne Cécile Bras, journaliste à RFI et présentatrice de l'émission « C'est pas du vent », a réuni une centaine de participants qui ont été édifiés sur les bienfaits de l'agriculture familiale – présentée comme productive, à forte valeur sociale et environnementale – et les bénéfices que le Cameroun tirerait de son développement.

Zacharie Michalis, expert français, analysera, pour en montrer les carences, le modèle d'un pays du Maghreb, où un programme de mise à niveau avait pour objet de cibler 10% des exploitations agricoles du pays qui étaient relativement modernes pour accompagnement. Faisant l'apologie de l'agriculture familiale et des petites exploitations, il démontrera qu'il est vain et improductif de s'appuyer sur les grandes exploitations pour développer les filières agricoles. Pour lui, le rendement d'une exploitation de petite taille est multiplié par deux dès lors qu'elle a accès à un petit crédit ou une petite subvention lui permettant «de passer d'une agriculture manuelle à une agriculture à traction attelée ». Ce qui n'est pas le cas des grandes exploitations qui nécessitent des investissements en milliers d'euros, pour une augmentation marginale et relativement faible.

Pour M. Eko'o Akouafane, le Cameroun a véritablement engagé un chantier porté par le MINADER avec l'appui de l'AFD, à travers les programmes AFOP (Programme d'Appui à la Rénovation et au Développement de la Formation Professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches) et ACEFA (Programme d'Amélioration de la Compétitivité des Exploitations Familiales Agropastorales), sur l'identification des moyens de financer directement et de mieux former les agriculteurs pour permettre à l'agriculture familiale d'accéder à la modernité et générer des revenus décents. Pour l'instant, les faibles performances du secteur agricole camerounais s'expliquent par le fait que 80% des exploitations familiales, qui constituent le secteur agricole, cohabitent avec les agro industries et les moyennes exploitations des élites. Selon lui, il est constant que « le potentiel de développement de l'agriculture camerounaise est grandement porté par l'agriculture familiale qui a besoin de se moderniser pour atteindre les standards de développement de l'agriculture de seconde génération, tournée résolument vers les marchés, à forte productivité et à forte valeur ajoutée ». Les échanges auront été denses et fructueux autour de ce débat, auquel le PNDP a accordé une écoute très attentive, du fait de la mise en œuvre du volet agricole dans le cadre du deuxième C2D. ◆

Sud

Une mission de l'AFD sur le terrain

Conduite par Aurélie Chevrillon, les 15 et 16 février 2014, une mission de l'Agence française de développement (AFD) a séjourné dans la région du Sud. A cette occasion, les membres de cette délégation qu'accompagnaient Marie Madeleine Nga, Coordonnateur National du PNDP, Alphonse Boyogueno, Responsable National du Suivi-Evaluation, ont rencontré les populations des communes d'Ambam et Mengong. Deux cadres du ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), tutelle du PNDP, étaient de la partie : Lidwine Ongolo, chef service à la direction des Infrastructures et d'appui au développement régional et local et Victorine Sassongo, chef service de la Coopération à la direction générale de la Coopération.

A Ambam, des explications du maire Hyacinthe Mba Mboh, la mission retiendra que la commune envisage de percevoir 500.000 FCFA de recettes hebdomadaires du magasin de stockage de bananes plantains construit au marché frontalier d'Abang Minko'o sur cofinancement du PNDP.

Quant à Mengong, le maire Gervais Engolo Eto'o, qu'entourait une vingtaine de conseillers municipaux et une cinquantaine de bénéficiaires du forage construit à Nkolétoto'o et du projet d'électrification de Mvangue, a fourni des éléments de réponses aux questions posées par la mission, notamment sur la méthodologie d'identification des projets financés par le PNDP et les mécanismes de pérennisation des ouvrages à travers les Comités de gestion (Coges). ◆

Budget d'investissement public

Le MINEPAT joue sa partition

Le déploiement du ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), de janvier à mars 2014, témoigne de la ferme détermination à atteindre les résultats attendus en matière d'exécution du budget d'investissement public.

Coopération, investissements publics, projets structurants, agriculture, entreprises publiques et parapubliques, sont quelques uns des domaines dans lesquels le ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire se déploie depuis le début de l'année 2014. Juste après le discours du chef de l'Etat du 31 décembre 2013, dans le lequel il fustigeait les lenteurs, l'attentisme, la mauvaise exécution du budget d'investissement public, le MINEPAT a donné plus de vigueur, à son action, pour être dans la locomotive qui doit relever le niveau des prestations du gouvernement. Le Ministre Emmanuel Nganou Djoumessi invitait déjà son personnel, le 31 janvier 2014, lors de la cérémonie de présentation des vœux, au Palais de Congrès, à « ne jamais perdre de vue l'étendue de la responsabilité du ministère dans le suivi du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), cadre de référence de l'action du gouvernement et de ses partenaires et étape déterminante vers une croissance forte, durable pour notre développement ».

Cure de jouvence pour les entreprises publiques et parapubliques

De janvier à mars 2014, le MINEPAT s'est lancé dans l'optimisation, le déploiement et le rendement des entreprises, par la signature le 9 janvier d'une convention en vue de l'achat, de la centralisation, de l'acquisition et de la gestion des engins de génie civil, pour le compte de l'Etat, à travers l'expertise du MATGENIE.

Le 13 février 2014, il organisait une conférence pour examen et proposition de la somme de 25 milliards, pour la réhabilitation des entreprises publiques et parapubliques. Au plan de la Coopération, le 27 janvier 2014, le MINEPAT signait une convention de financement avec l'Agence Française de Développement pour l'approvisionnement en eau potable de 04 villes, à hauteur de 52 milliards de FCFA. Le 29 janvier, était conçu et validé un plan estimant le financement pour les Accords de Partenariats Economiques (APE) à hauteur de 2500 milliards de F. Le 4 février, 15 projets étaient présentés pour un financement de l'ordre de 1200 milliards de FCFA dans divers secteurs, fruit de la coopération avec les pays émergents (Chine, Inde et Corée du Sud).

Le 5 février une évaluation relevait les ajustements à faire dans les appuis octroyés dans le cadre de la coopération Cameroun-Union européenne. Le 14 février, la Belfius Banque Belgique signait avec le MINEPAT une convention de déblocage de 9,84 milliards de FCFA, pour l'approvisionnement en eau potable, de 16 villes.

Retentissement des Projets Structurants

En ce qui concerne les projets structurants, l'Ambassade de France et le MINEPAT ont signé, le 7 février 2014 une convention de financement de l'ordre 13,12 milliards de FCFA des travaux préparatoires pour la réalisation des infrastructures dans la zone industrialo-portuaire, dans le cadre du développement de Kribi. Le 17 mars 2014, le ministre informait l'opinion de la préqualification de 7 bureaux études techniques (nationaux et internationaux), pour la soumission à l'appel d'offres international restreint (AOIR) relatif à la réalisation des études techniques en vue de la construction d'un pont sur le fleuve Logone entre Yagoua (Cameroun) et Bongor (Tchad) et des aménagements connexes. Le même jour, un autre communiqué faisait état de la préqualification de 6 bureaux d'études techniques, pour soumission à l'appel d'offre international restreint pour la réalisation des études techniques en vue de la construction d'une digue-route, la protection des berges et l'aménagement des infrastructures hydroagricoles le long du fleuve Logone entre Gobo et Kousseri, dans la région de l'Extrême-Nord.

Accentuation du volet agricole

Une convention a été ratifiée le 19 février à Garoua entre le MINEPAT et l'Ambassade de France pour la production agropastorale, d'un montant de 6 milliards de FCFA en faveur de 20 communes et 200 villages de la partie septentrionale du pays.

En ce qui concerne l'investisement public, le vendredi 10 janvier 2014 une mission conjointe MINIMIDT-MINEPAT se rendait à la technopole d'Edéa, à l'effet de mesurer le retard dans le démarrage de ce technopole. La veille, 9 janvier 2014, le MINEPAT et le MINFI donnaient le coup d'envoi du démarrage effectif de l'exécution du budget de l'Etat. Quelques jours plus tard, il était question d'évaluer l'agropole de Sangmelima, avec l'usine de manioc implantée dans la ville, pour produire 120 tonnes de manioc par jour, mais des incertitudes planaient encore sur la matière première. Le 16 janvier, c'est le programme Agropoles, dans son ensemble, qui était évalué. Le 24 janvier 2014, le MINEPAT planchait à Yaoundé avec les ordonnateurs et les directeurs de projets, sur le cofinancement des projets, et notamment l'épineux problème des fonds de contrepartie. Un début de saison engagé et prometteur pour les 100 premiers jours du MINEPAT en 2014. S'il est important que chacun joue sa partition, le PNDP, bras séculier de l'Etat pour le développement local, reste résolu, dans son domaine de compétences à accompagner la tutelle, vers l'atteinte de résultats efficient.◆

Renforcement des capacités

Le MINATD forme les maires du Cameroun

C'est dans la ville de Douala que M. René Emmanuel Sadi, Ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MINATD) a ouvert le cycle de formation nationale à l'intention des maires du Cameroun le 13 février 2014.

Le lancement officiel des quatre vagues de formations des maires, premiers adjoints, secrétaires généraux et receveurs municipaux organisées par le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation avec le concours du Ministère des Finances a été présidé à Douala le 13 février 2014 par René Emmanuel Sadi, le MINATD assisté du Ministre délégué en charge des Collectivités Territoriales Décentralisées, Jules Doret Ndongo, et du gouverneur de la région du Littoral, Joseph Béti Assomo, du directeur général du FEICOM (Fonds spécial d'équipement et d'intervention intercommunale), Philippe Camille Akoa, du directeur du CEFAM (Centre de Formation pour l'Administration Municipale), Mathieu Hagbe et du Coordonnateur National du PNDP, Marie Madeleine Nga. Pour rappel, ces trois dernières institutions sont partenaires du MINATD dans l'organisation de ces formations.

Dans son mot de bienvenue, Fritz Ntone Ntone, le délégué du Gouvernement auprès de la Communauté urbaine de Douala a tenu à remercier vivement le Ministre Sadi qui a fait le déplacement de la cité portuaire pour « présider personnellement la toute première cérémonie d'ouverture des séminaires de formation des maires et de leurs premiers adjoints, de nos deux régions issus des scrutins du 30 septembre dernier, et des chevilles ouvrières de nos municipalités, les secrétaires généraux et les receveurs municipaux ».

Et l'édile de Douala de rappeler que «nous avons organisé avec votre appui, plusieurs séminaires et très récemment, en décembre dernier, en application de vos hautes instructions, le séminaire d'imprégnation à l'organisation et à la gestion de la communauté urbaine de Douala en faveur des élus, du conseil de cette communauté, issus du scrutin du 30 septembre 2013. Je voudrais ici, de la manière la plus solennelle, vous remercier d'avoir autorisé le recrutement, sur les deux dernières années, de 300 cadres à la communauté urbaine de Douala. Soit près de 40% du personnel et pour lesquels, 172 contrats viennent d'être signés par vos soins. A cet égard, je voudrais révéler ici la valeur ajoutée de ce recrutement à la Communauté urbaine de Douala, qui nous rassure davantage quant à la capacité à accomplir, auprès du gouvernement de la République, les grandes réalisations programmées pour la ville de Douala ».

> ***••• nous voudrons caresser l'espoir que ce séminaire, soit également l'occasion de renforcer l'intercommunalité qui existe entre nos deux régions en particulier•••***

Les chantiers engagés par le gouvernement dans les régions du Littoral et du Sud-Ouest attirent de plus en plus de chercheurs d'emplois, ce qui génère de nouveaux problèmes de développement de nos cités, notamment la capitale économique du pays. A ce sujet, M. Ntone Ntone a tenu à rappeler aux participants que « pour faire efficacement face à ces divers enjeux, dont les effets s'étendent désormais, généralement bien au delà de nos communes et communautés urbaines respectives, les limites administratives deviennent fragiles voire inopérantes pour entreprendre les actions appropriées. Ainsi, considérant que l'on imagine parfois mal l'étendue des solutions durables qui pourraient résulter des échanges entre édiles locaux partageant, toutes choses égales par ailleurs, les mêmes réalités économiques, sociales, culturelles et territoriales, nous voudrons caresser l'espoir que ce séminaire, soit également l'occasion de renforcer l'intercommunalité qui existe entre nos deux régions en particulier ».

Ce séminaire à caractère national s'est poursuivi dans les autres régions du pays suivant un calendrier bien établi. C'est ainsi que l'équipe de formation conduite par le MINATD est allée à Garoua du 25 au 28 février, pour les 3 régions septentrionales, à Bamenda, du 4 au 7 mars, pour les régions de l'Ouest et du Nord Ouest. La clôture s'est faite à Yaoundé pour les régions du Centre, du Sud et de l'Est du 10 au 13 mars 2014. ◆

Renforcement des capacités

Le PNDP aux côtés du MINATD à Douala, Garoua, Bamenda et Yaoundé

Le MINATD a renforcé les capacités des maires, premiers adjoints aux maires, secrétaires généraux et receveurs municipaux des régions du Centre, de Sud et de l'Est.

« Mesdames et messieurs les maires, sachez que c'est par les actes qu'on vous jugera, c'est vous qui représentez la commune. Les autres quand ils le peuvent ou quand ils le veulent vous viendront en appui. Mais il vous appartient de mouiller le maillot. Aux adjoints aux maires, je conseillerai d'apprendre à être patient et de s'engager à apprendre le travail. A défaut d'aider véritablement le maire, faites au moins semblant». Ainsi, s'exprimait le 10 mars 2014, M. Gilbert Tsimi Evouna, Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé, dans son propos de bienvenue au Ministre René Emmanuel Sadi et sa suite, ainsi qu'aux nombreux participants. Ceci à l'occasion de la phase 4, du Séminaire National de formation et de renforcement des capacités des magistrats municipaux, secrétaires généraux de mairies et receveurs municipaux organisé par le MINATD. Au cours de ce séminaire, qui avait pour cadre le grand amphithéâtre de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM), le ministre René Emmanuel Sadi dira, dans son propos introductif, que « le gouvernement attend des participants, une bonne appropriation de la décentralisation, de son importance et de ses enjeux ainsi qu'une parfaite maitrise des outils nécessaires à la gestion efficiente des communes ».

En revenant sur l'intérêt et la portée dudit séminaire et en soulignant la forte pertinence des conseils du Délégué du gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé, dont le propos reflète les nombreux conflits dans les mairies, il insistera sur le fait que notre pays, le Cameroun, n'a besoin, « ni d'une décentralisation de façade, ni d'une décentralisation au rabais, mais d'une véritable décentralisation, digne de ce nom, à même de conduire notre pays vers la modernité, le progrès et le développement ». Organisé à l'échelle national, le séminaire s'est tenu en 4 phases.

La 1ère étape s'es tenue à Douala du 13 au 16 février 2014 et regroupait les

régions du Littoral et su Sud ouest. La 2ème étape s'est tenue du 25 au 28 février et regroupait les régions de l'Adamaoua, de l' Extrême Nord et du Nord. La 3ème étape s'est tenue à Bamenda du 4 au 7 mars 2014 aves les régions du Nord ouest et de l'Ouest.

Enfin, la capitale politique Yaoundé a eu l'honneur de boucler le périple entamé à Douala. C'est ainsi qu'il a regroupé les régions du Centre, de l'Est et du Sud. Cette étape a connu la plus forte participation des séminaristes, quand ons sait que ces régions comptent respectivement 70, 29 et 34 communes, soit 133 communes invitées avec 4 participants par communes. Yaoundé aura ainsi reçu au moins 532 séminaristes.

Pour cette formation, quatre offres, correspondant à des modules, ont été définies : une offre MINATD (avec intervention du CEFAM), une offre MINFI, une offre FEICOM et une offre PNDP.

Axes de renforcement des capacités

Le Ministre délégué au MINATD, chargé des CTD, Jules Doret Ndongo, prendra le relais du Ministre René Emmanuel Sadi, pour remercier les partenaires associés à ce séminaire – PNDP, CEFAM, FEICOM – . Son intervention portera sur quelques points saillants à savoir : le fonctionnement des organes communaux et l'organisation des services, l'assistance à la maitrise d'ouvrage communale, la gouvernance dans les marchés publics locaux, le rôle de l'autorité de tutelle et des services déconcentrés de l'Etat, la réforme de l'état civil, la question des ressources humaines et la création d'une fonction publique territoriale, le renforcement des capacités avec une emphase sur le Programme National de Formation aux Métiers de la Ville.

Cet exposé n'a pas manqué de susciter l'intérêt de certains élus locaux. Ces derniers s'interrogeant respectivement sur le problème de la gestion des marchés publics où le maire, maitre d'ouvrage, est un exécutant ; la faible autonomie d'action des maires qui ne sont finalement que des commissionnaires du gouvernement ; les émoluments de l'état civil devant être perçus par les maires; le salaire des maires ; la nature des responsables de la faible exécution du BIP ; le dépouillement des attributs des maires dans la passation des marchés. Par ailleurs, les maires se sont interrogés sur la qualité d'une réforme des marchés publics qui ne prend pas en compte les acquis – notamment les nombreuses formations reçues par les commissions communales de passation des marchés.

Vif intérêt du gouvernement

Répondant à toutes ces questions, le Ministre délégué a souligné la très grande attention du gouvernement face aux préoccupations des exécutifs communaux. Il a ainsi relevé la prise en compte, par les organes compétents, de toutes les plaintes notamment dans la réforme des marchés publics, non sans rassurer les maires sur le fait que le Chef de l'Etat, fustige la mal gouvernance partout et surtout au sein de l'administration.

Le professeur Ndembiyembe viendra clôturer cette journée par un exposé sur la communication au sein des communes. Il dira, en substance, que la communication est essentielle dans le fonctionnement de toute institution, et si la commune doit s'inscrire dans un processus de création des richesses, elle doit communiquer.

Le MINATD a ainsi achevé, par cette étape, la série de formations entamée le 13 février 2014 dans la région du Littoral. Une phrase forte du Ministre Emmanuel René Sadi, retiendra l'attention et mériterait certainement de figurer sur l'écran de veille (ordinateur) de toutes les parties prenantes au processus de décentralisation : « la décentralisation ne produira pleinement ses effets qu'a la condition que chaque acteur joue pleinement sa partition ». ◆

Opinion

Jules Doret Ndongo,
Mindel MINATD

Thank you for giving me the floor. I am really happy to have chaired this closing ceremony of the training of our mayors, their first deputy, secretaries general and council treasurers. I am really elated and think that all is well that ends well. Our purpose was to bring together all the stakeholders of the decentralization process. We did that in Douala, Garoua, Bamenda and Yaounde. Our intention is to put teams in place that work collectively; we want them to have collective game plans and not individual ones. I strongly believe that henceforth these officials will work together in order for society to move forward; to bring development to the local level. It has been a really good occasion for them to exchange experiences and expertise. A chance to discover for example that, what is done in Bamenda is different from what is done in Garoua. An opportunity to unearth what is best for local councils and also for them to receive our counsels.

Budget PNDP

19,8 milliards en 2014

La 14e session du Comité National d'Orientation et de Pilotage (CNOP) du Programme National de Développement Participatif (PNDP) a validé ce montant le 06 mars 2014, au Hilton Hôtel.

Organe faîtier de délibération au niveau national, le CNOP définit et oriente la conduite du Programme. Plusieurs objectifs sont assignés au comité de pilotage dont, entre autres, l'examen et l'approbation du Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) ; l'assurance de l'optimisation de l'utilisation des ressources mises à la disposition du Programme ; l'assurance de l'exécution du Programme conformément à ses objectifs initiaux ; l'examen et l'approbation du bilan des activités, des rapports de suivi financiers et d'audits ainsi que les états financiers.

Sous la conduite du Secrétaire général du MINEPAT, M. Gilbert Didier Edoa, président dudit Comité, 13 secrétaires généraux de ministères, un représentant des Services du Premier ministre, les maires représentant chaque région du pays, les partenaires au développement (Banque mondiale, AFD, GIZ, SCAC, etc.), ainsi que les représentants du FEICOM et de la CAA, ont planché sur l'examen du rapport d'activités annuel 2013 du PNDP, ainsi que le PTBA de l'année 2014.

Dans sa présentation du rapport d'activités et du PTBA, le Coordonnateur National du PNDP a fait état des résultats globaux obtenus par le Programme en 2013, composante par composante, tout autant que la progression des activités sur le terrain et les perspectives de l'année 2014 prévue dans le Plan de travail et Budget Annuel de l'année en cours. On retient que : **pour l'appui aux communes**, le PNDP a dans son escarcelle un total de 2205 microprojets à ce jour dans les domaines de l'eau et l'assainissement, la santé, les transports, les infrastructures marchandes, etc. **Pour la composante II**, près de 1720 membres de commissions et élus ont été formés tant à la passation des marchés, que la pratique budgétaire, la comptabilité ou encore le patrimoine

Gilbert Didier Edoa, *Secrétaire Général du MINEPAT*

« Le PNDP est un cas d'école pour améliorer le décaissement des financements extérieurs et l'exécution du BIP »

Le rapport d'activités qui nous a été présenté fait état d'une exécution appréciable en termes de montant, mais aussi de réalisations effectives. Il y a un ensemble de données qui sont disponibles, qu'il s'agisse de la construction des salles de classe, de centres de santé, de pistes rurales ou d'électrification rurale.

Nous sommes face à un taux de décaissement qui se situe autour de 100% pour ce qui est des fonds mis à la disposition du Programme par les bailleurs de fonds. Je dirais que le PNDP est un bon exemple que l'on doit citer comme un cas d'école pratique, qu'il faudrait continuer à soutenir et dont on pourrait s'inspirer pour améliorer significativement, aussi bien le décaissement des Fonds du financement extérieur que pour l'exécution du Budget d'Investissement Public. ◆

communal. **Pour la composante III**, cinq études ont été réalisées dont l'évaluation d'impact avec l'INS, l'évaluation de la satisfaction des bénéficiaires, l'audit technico-financier, l'évaluation socio-environnementale, l'étude sur le volet agricole.

Le budget du PNDP pour l'année 2014 s'équilibre en emplois et en ressources à la somme de 19 873 600 580 FCFA, soit une augmentation de 6,34% avec plus de 85% du budget pour les deux premières composantes liées à l'appui au développement local, et l'appui aux communes dans le cadre de la décentralisation. Il est précisé que ce budget résulte d'une programmation réaliste sur la base des fonds effectivement mobilisables, de l'atteinte de la vitesse de croisière de la mobilisation des fonds C2D, notamment sur le volet agricole.

Le PTBA 2014 fixe les priorités de mise en œuvre du PNDP pour la nouvelle année qui s'articulent autour : du financement des 2e et 3e tranches des allocations des 329 communes disposant de PCD de 2e génération ; l'appui à l'actualisation des PCD de 1er génération ; la préparation de la 3e phase sur financement IDA ; la préparation d'une opération pilote de mise en place des RELESS (Regroupement Local d'Economie Sociale et Solidaire) dans les communes.

Sur de nombreuses questions, notamment en matière de passation de marchés publics, les explications de Mme Marie Madeleine Nga, Coordonnateur National du PNDP ont permis de mieux appréhender la collaboration entre le PNDP et le MINMAP, ceci dans le cadre d'une meilleure appropriation de la réforme des marchés publics. Elle précisera aussi que le PNDP met un accent particulier sur l'impact, en bout de chaîne, des réalisations du PNDP, la nécessité de l'actualisation des plans d'investissement annuels par les exécutifs communaux. Pour les questions relatives à la troisième phase, le représentant de la Banque Mondiale a souligné la large convergence de vue entre le Gouvernement camerounais et la Banque Mondiale sur la nécessité d'un appui constant à l'amélioration des services sociaux de base, pour les populations en zones rurales et même en zone urbaine.

C'est sur la validation du rapport d'activités 2013 et du Plan de Travail et Budget Annuel 2014 du Programme National de Développement Participatif (PNDP), assortie de quelques recommandations, que la séance a été levée en fin d'après midi par le Président du CNOP. ◆

Le CN rencontre les équipes du Sud-Ouest et du Littoral

A la faveur de son séjour dans la région du Sud-Ouest pour le lancement officiel de la formation des agents communaux financiers de la région de l'Est au Centre de Formation pour l'Administration Municipale (CEFAM), Mme Marie Madeleine Nga, Coordonnateur National du PNDP, a rencontré les équipes des Cellules Régionales de Coordination du Sud-Ouest (le 3 février) et du Littoral (le 4), à l'effet de faire le point des dossiers urgents ayant un impact sur les résultats globaux du Programme et qui de ce fait nécessitent un engagement des CRC à tenir les délais ; tirer les leçons de 2013 pour se projeter sur 2014, sur un plan personnel comme collectif. Elle en a profité pour présenter à ces personnels la médaille de Chevalier de l'Ordre de la Valeur qui lui a été décernée le 31 janvier 2014 par le Ministre Emmanuel Nganou Djoumessi, pour le compte du 20 mai 2013.◆

Le CN avec l'équipe du Nord

L'équipe de la Cellule Régionale de Coordination du Nord (CRC-NO) a eu l'occasion d'échanger avec le Coordonnateur National, en marge de la visite qu'elle a effectué à Garoua dans la caravane conduite par Jules Doret Ndongo, le Ministre délégué auprès du ministre de l'Administration et de la Décentralisation (MINATD) en charge des Collectivités Territoriales Décentralisées, à l'occasion de la 2e vague de formation des maires, premiers adjoints, secrétaires généraux et receveurs municipaux.

Au menu des échanges, la visite du chantier des nouveaux locaux de la CRC-NO, les résultats du Programme dans cette région et les qualités qu'elle souhaitait voir l'ensemble du personnel adopter au cours de l'année 2014. Elle a, par ailleurs, saisi l'occasion pour présenter sa distinction au rang de Chevalier de l'Ordre de la Valeur.◆

Renforcement des capacités

Le CEFAM forme les agents communaux

A l'initiative du PNDP, 62 agents communaux de la région de l'Est ont bénéficié d'une formation au sein du Centre de Formation pour l'Administration Municipale (CEFAM) de Buéa.

Le Coordonnateur National du PNDP a procédé le 3 février 2014 au lancement officiel de la formation de 62 agents communaux de la région de l'Est, en présence de Mathieu Hagbe, Directeur du CEFAM. A cette occasion, elle a rappelé aux participants qu'ils sont « astreints à une obligation de résultats » au sortir de cette formation, eux qui sont aux côtés des maires pour les aider à valoriser le potentiel socio-économique de leur territoire et à asseoir « une modernisation progressive de la gestion financière communale tant pour les recettes que pour la qualité de la dépense ».

En rappel, l'objectif de développement du PNDP pour la deuxième phase reste le même que celui de la première. Il s'agit d'améliorer l'accès aux services sociaux de base (Santé, éducation, eau et assainissement) dans les communes cibles et d'étendre l'appui au processus de décentralisation en cours dans les nouvelles régions. Cela passe par le renforcement des capacités et la maîtrise d'ouvrage des communes.

Le PNDP, pour sa part, en tant qu'outil d'accompagnement de la Commune dans le processus de décentralisation et de développement local, parallèlement à l'exercice pédagogique de planification qui aboutit au Plan Communal de Développement (PCD), a choisi de former les exécutifs et personnels municipaux, d'octroyer aux communes des équipements de travail tels que les ordinateurs, les motos, les GPS.

Par ailleurs, le PNDP aide les communes à mettre en œuvre les organigrammes et tableaux d'emplois types communaux en les dotant de deux agents : l'un technique et l'autre financier, appelés à valoriser le potentiel socio-économique de celles-ci. Ces agents sont payés de manière dégressive par le PNDP sur 2 ans : 100% la première année ; 50% PNDP et 50% commune bénéficiaire la 2e année. Le principe étant qu'au bout des 2 ans, le processus de contractualisation définitive de l'agent s'adosse sur la satisfaction qu'il ou elle aura apportée à son employeur.

En vue d'améliorer l'efficacité de ces agents, le PNDP et le CEFAM sont engagés dans une convention dont la région de l'Est est précurseur avec une première vague de 62 agents.
Du 19 janvier au 1er février 2014, 23 agents communaux de développement ont été formés sur le thème «Développement de l'économie locale et mobilisation des ressources ». Du 02 au 15 Février 2014, 25 autres agents financiers ont bénéficié d'une formation sur « Finances locales et mobilisation des ressources». Pour clôturer cette initiative, deux demi douzaines d'agents financiers et de développement ont abordé d'autres questions liées au développement local du 16 février au 1er mars dernier. ◆

Reconnaissance

Marie Madeleine Nga, Chevalier de l'Ordre de la Valeur

Le Coordonnateur National du PNDP a reçu officiellement sa distinction le 31 janvier 2014 au Palais des Congrès de Yaoundé.

La cérémonie, très sobre, s'est déroulée en présence de quelques cadres de la Cellule Nationale de Coordination du Programme National de Développement Participatif. M. Emmanuel Nganou Djoumessi, Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), a décoré deux autres cadres de son ministère ce même jour qui marquait à la fois la fin de la Conférence annuelle des responsables des services centraux et déconcentrés de son département ministériel sur le thème « Optimisation de l'investissement public pour l'atteinte des objectifs du DSCE », mais aussi la cérémonie de présentation des vœux des personnels du MINEPAT à leur hiérarchie.

Prenant la parole avant le ballet de circonstance, M. Nganou Djoumessi a tenu à rappeler que l'atteinte des objectifs assignés au MINEPAT était une obligation de chaque instant. Car, a-t-il souligné, «notre contribution à l'émergence de notre pays ne doit pas être une simple vue de l'esprit, mais la matérialisation de nos actes quotidiens», dans l'abnégation, le dévouement, le désintéressement, la rigueur et la célérité. «Plus d'actions, moins de paroles», a martelé le MINEPAT qui a saisi l'occasion pour demander à ses collaborateurs de faire preuve d'équité envers tous les personnels relevant de son département ministériel dans la répartition des avantages liés au travail. ◆

Carrefour des métiers 2014

Le PNDP expose sa démarche

Dans le cadre de la 3e édition du Carrefour des métiers organisé du 23 au 25 janvier par le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP), à l'hôtel de ville de Yaoundé, le PNDP a animé une conférence.

Par une présentation sur le thème « la contribution du PNDP à la création d'emplois locaux » qui a eu lieu le vendredi 24 janvier de 16h à 18h, l'exposant principal, Kamdem Souop, chargé de la Communication et des relations publiques au PNDP, a fait un exposé en 05 points : la présentation du PNDP ; l'état des lieux en ce qui concerne le développement local et l'emploi au Cameroun ; les problèmes généraux liés à l'emploi et les hypothèses de solutions ; la promotion de l'emploi par le PNDP ; le PCD (Plan Communal de Développement), outil de réduction du chômage au niveau local ; les perspectives.

Il ressort de l'exposé que la contribution du PNDP à l'emploi local est assez significative tant en ce qui concerne les emplois directs qu'indirects. Ainsi, de manière directe, le PNDP en collaboration avec le MINATD a financé une étude sur les emplois communaux qui a débouché sur un organigramme type des communes (Arrêté n°00136/A/MINATD/DCTD du 24 août 2009, rendant exécutoires les tableaux types des emplois communaux). En vue de soutenir la mise en œuvre de cet organigramme, le PNDP a apporté un appui aux communes dans le recrutement de deux catégories de personnels: 258 agents techniques et 258 agents financiers.

Bénéfices palpables

Par ailleurs, de manière indirecte, des emplois temporaires sont créés du fait du Programme : 1500 enquêteurs, pairs animateurs, planificateurs ont été recrutés pour l'élaboration des PCD ; 1800 consultants ont réalisé des études de faisabilité des microprojets communaux ; plus de 2000 manœuvres, artisans, maçons, charpentiers, électriciens employés par 400 entreprises adjudicataires des marchés de microprojets peuvent être associés à l'action du PNDP. Au final, tous ces acteurs finissent par acquérir une expertise locale vendue à d'autres structures.

Enfin, la cascade de bénéfices récoltés du fait de l'action du PNDP se voit dans la création d'emplois liés à l'existence des infrastructures cofinancées, notamment les écoles, les centres de santé, les marchés, les auberges municipales, les pépinières ou encore les points d'eau. Les perspectives qui s'ouvrent avec le volet agricole du 2e C2D (Contrat de désendettement et de développement) font espérer plus d'emplois encore.

Willy Franck Sob, du bureau d'études géomatiques SOGEFI, s'interrogera sur ce qu'il considère être la faible dimension géographique et spatiale des PCD ; tout en félicitant le PNDP pour tout ce qui est déjà fait, il dira en fait plaider pour une plus grande prise en compte de la cartographie dans les PCD. Castile Demgne Kamdem, étudiante en sciences politiques à l'université de Yaoundé II - Soa, sera davantage édifiée sur les modalités de recrutement au PNDP, tandis que Mvondo Mezang, étudiant de l'ISSEA, aura des précisions sur ce qui se fait en matière de communication, car selon lui beaucoup de choses se font au PNDP mais très peu d'informations parviennent à la population. Pour finir, Barro Abdou, étudiante à l'université de Maroua, se demandera comment le PNDP compte évaluer ses réalisations sur les dix années écoulées.

le PNDP a apporté un appui aux communes dans le recrutement de deux catégories de personnels: 258 Agents techniques et 258 Agents financiers.

Le modérateur, Jean Beucher, consultant français du MINEFOP scrutera, tout en la félicitant, la démarche du PNDP qui arrive à gérer des logiques différentes avec des acteurs différents sur l'ensemble du territoire. Il saluera le fait qu'une telle interaction puisse être diluée dans les cellules fonctionnelles.

La conférence prendra fin à 18h, au bout des heures d'échnages. L'assistance sera invitée à visiter les site internet et à se rapprocher du Programme pour toutes informations complémentaires. ◆

Grassroots Development

The gains of the Labour-Intensive Approach for local councils

The PNDP took active part in an international conference from February 24 to 28 that harped on the gains that come with implementing the Labour-Intensive Approach in Development.

At the close of the conference that took place at the Yaounde Conference Centre, nine ministers declared that they are committed to incorporating the approach into the public policies of their respective countries.

Organized by the Ministry of Public Works propped by the International Labour Organisation (ILO), the meeting brought together development scholars as well government officials from 28 African, European and Asian nations.

The experts stressed the need for the approach to be integrated in infrastructural development drives because of its potential to create many jobs.

They delivered invaluable presentations on themes like policy and decentralization, capacity building, the impact of the labour-intensive approach in development on local economies, innovation and transfer of knowhow.

Unemployment and poverty are among the most pressing problems bogging down progress at grassroots levels in most parts of Cameroon's 360 municipalities.

This already tortuous state of affairs is further compounded by a burning and constant need for municipal infrastructure and services.

However, local councils have had reason to heave sighs of relief since government via the Ministry of the Economy, Planning and Regional Development (MINEPAT) threw its weight behind the labour-intensive approach in development by partnering with them.

These partnerships have since emerged as one of the most salutary ways to surmount grassroots development challenges in the country.

The labour-intensive approach in development places a premium on redistributing national income so there are adequate levels of it for all. Simply put, it is hinged on the philosophy that it is more important for everybody to produce something than for a few to produce a great deal.

It is certain to generate more direct and indirect local employment opportunities and income, thus creating greater demand for local products and services, experts say.

It does not only redress unemployment and poverty levels but also cuts cost and corrects the skill deficits in disadvantaged communities, they add.

This is not always the case with high-technology development programmes, they argue, that are almost always heavily reliant on imported technology and equipment.

Little wonder therefore that government, through Prime Minister Philemon Yang, recently embraced the approach and set out conditions for its functioning in a decree he signed in March.

For the dividends that come in its wake to percolate further through society, the Ministry of the Economy, Planning and Regional Development (MINEPAT) has since October 2012 been liaising with local councils to carry out development projects.

This was the case on April 3, 2014 when MINEPAT Secretary General, Gilbert Didier Edoa signed accords with the Kumba Urban Council in the South West Region, the Banwa Council in the West Region and the Ndom Council in the Littoral Region.

According to the agreement, about 350 direct employment opportunities will be created in the Banwa municipality worth the sum of 150 million FCFA. Local manpower will be charged with rehabilitating the 10-kilometre Moumée Bridge-Banwa Road.

In the Ndom municipality, some 150 people will be directly employed and receive remunerations worth 25 million FCFA by the time the 7-kilometre farm-to-market road they will work on is completed.

It is certain to generate more direct and indirect local employment opportunities and income, thus creating greater demand for local products and services, experts say.

In Kumba, the hitherto uninhabitable banks of the Banga Waters will be made habitable when 100 youths, employed by the Kumba City Council, decongest the river and erect embankments along its course.

In the past, the labour-intensive approach to development has been implemented with resounding success in the Edea, Bangante, Kribi, Mbouda and Sangmelima council areas that had equally signed accords with MINEPAT.

There is even more promise with the labour-intensive approach in development. Lately, commitment to poverty alleviation and job creation have become very high on government's agenda and will stay as focal points for quite some time to come.

Cameroon is steadily becoming a giant construction site in line with its quest for emergence by the close of the next two decades and it is clear that future large-scale projects will be proposed by the public sector at the national, regional and local levels. ◆

Le PNDP présent au 15e séminaire régional HIMO

Le PNDP était représenté au 15e séminaire régional des praticiens de la Haute Intensité de Main d'Oeuvre (HIMO) organisé du 24 au 28 février 2014 au palais des Congrès de Yaoundé sur le thème « Les approches HIMO dans les infrastructures : des politiques à l'action en vue de la création des emplois ».

Organisé par le ministère des Travaux Publics (MINTP), avec l'appui technique de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), l'évènement a connu la participation de praticiens et experts de 28 pays d'Afrique, d'Europe et d'Asie. A titre de rappel, neuf ministres des Travaux publics ont pris part aux travaux, facilitant ainsi la « déclaration des ministres » qui a sanctionné le séminaire.

Les échanges ont porté sur « politique gouvernementale et décentralisation », «renforcement des capacités », « impact des approches Himo dans le développement des entreprises » et « innovations et échanges des entreprises ».

Une visite touristique a été organisée pour les expatriés au parc de la Mefou, ainsi qu'une sortie au Centre des Métiers des Travaux Publics (CMTP) d'Akonolinga, à 120 km de Yaoundé. Les visiteurs que guidait le Secrétaire d'Etat du MINTP chargé des routes, Hans Nyetam Nyetam, ont pu voir un chantier école de réhabilitation d'une route rurale. A cette occasion, l'on a appris que le CMTP d'Akonolinga deviendra sous peu un centre pilote sous régional, voire régional devant accueillir des apprenants d'horizons divers.

Rendez-vous est pris pour le 16e séminaire sur l'approche HIMO qui se tiendra en novembre 2015 à Cotonou (Bénin). ◆

08 Mars

Les femmes du PNDP donnent de la voix

Sport, réflexions et agapes ont constitué les axes principaux choisis par les femmes du Programme National de Développement Participatif (PNDP) à l'occasion de la célébration de la 29ème Journée Internationale de la Femme.

Il est 6h00 du matin, le voisinage du PNDP encore cloîtré dans les chaumières, doit néanmoins se demander ce qui justifie, dans l'enceinte de l'immeuble vert-blanc, situé en face du PNUD, à la nouvelle route Bastos, ce tohu-bohu d'individus, en majorité des dames, en tenue de sport. Les plus avisés auront sans doute compris que nous sommes le 07 mars 2014, veille de la 29e édition de la Journée Internationale de la Femme qui se célèbre sous le thème : « Défis et réalisations dans la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement pour les femmes et les filles ».

Au PNDP, les femmes ont choisi de s'arracher, péniblement, à la course contre la montre du développement local, qui rythme le quotidien du Programme, pour faire du sport et en l'occurrence une marche sportive. Comme de coutume, les dames de toutes les 10 cellules régionales ont fait le déplacement de Yaoundé pour communier avec leurs consœurs et collègues. Quatre actes ponctuent la marche sportive : une première phase d'étirement (pour éviter les blessures et les claquages), la marche sportive proprement dit (sur 3 km avec 02 collines, une surface plane et une descente); une séance d'aérobic (pendant 20 mn) comprenant une séance de renforcement musculaire (gainage, abdominaux faciaux et dorsaux, bref renforcement de la sangle abdominale) ; une phase de conseils pratiques pour les exercices quotidiens. L'activité était conduite par Willy Azebaze, Responsable de la Formation à la Cellule Régionale du PNDP du Centre et Armand Goloko, professeur d'EPS au lycée d'Akwa à Douala.

Personne ne sera surpris de voir le Coordonnateur National du PNDP, Mme Nga Marie Madeleine, se soumettre aux

différents exercices pré et post marche. Personne non plus ne s'étonnera, pour la majorité qui connait son rythme, de la voir tenir la tête du peloton pendant 1h20 mn de marche, au pas athlétique des préparateurs physiques qui ont maintenu un rythme soutenu sur les 3/4 du parcours. A la fin, aucune plainte, aucun bobo, et là aussi ce n'est véritablement pas une surprise pour des femmes qui, au travail, courent au même rythme que les hommes.

Apothéose

Le Samedi 08 mars, toutes les femmes se sont retrouvées au Boulevard du 20 Mai pour le défilé présidé par la Première dame, Mme Chantal Biya. A 15h00 tout le personnel était convié à la réception offerte dans la salle de la voirie municipale. Un menu artistique, heuristique, ludique, et gastronomique riche et varié. Des visages angéliques, l'éclatante beauté de toutes les dames, drapées dans un modèle unique et assez original, un décor de charme sur un ton vert-blanc satin. Ce sont la quelques unes des nombreuses saveurs offertes par le personnel féminin du PNDP le 08 mars. On retiendra le discours d'unité et de préservation des valeurs morales, ainsi que la présentation de l'ensemble du personnel féminin des régions présentes, par le Coordonnateur National du PNDP. Des exposés de Joséphine Etoung, enseignante-formateur-consultant (regard sur le niveau d'atteinte des OMD), du Dr Myriam Ebai (sur la mortalité maternelle et les stratégies de prévention), de Solange Motto Bindang, Coordonnatrice régionale du PNDP à l'Est (le PNDP face aux OMD), du Révérend Ondoa, ont meublé une partie de l'après midi. Un mini banquet intellectuel qui rappellera la nécessité de rester agrippée aux valeurs cardinales d'humilité, de respect, de préservation et de suivi de la santé maternelle, de foi et crainte en Dieu. De nombreux sketchs ont également été préparés par les femmes de la CNC et de la CRC Ouest, visant à densifier et renforcer la cohésion au sein du Programme. Une prestation très applaudie de l'humoriste Kaiser Show avec la célèbre dictée d'un instituteur Eton (dialecte de la région du Centre qui remplace le F par le P lors du discours) qui a fait échouer plusieurs enfants. Toujours pour colorer ce moment, un exercice de danse artistique présenté par Mme Ngantcheu, qui à troqué sa tenue de Comptable Régional Centre, pour celle de chorégraphe.

Par ailleurs, le parterre d'invités a eu droit à une surprise en la personne du spécialiste Passation des Marchés du PNDP, M. Charles Boubé, qui a remplacé l'austérité quotidienne, par la jovialité d'animateur de skecth et de chanteur lyrique laissant plus d'un spectateur sans voix. Il chauffait ainsi la salle pour introduire les dames de la Cellule Nationale et leur chant «Dieu est capable » qui a électrisé la salle. En somme une très belle fête dans une ambiance participative, affective et émotive. ◆

Pleins feux sur les missions de clôture du PNDP II – IDA

La Banque Mondiale sur le terrain

Une mission de clôture de la phase II (2010 - 2013) du PNDP sur crédit de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) de la Banque Mondiale a effectué une descente, du 12 au 14 décembre 2013, dans quatre des 10 régions du Cameroun, à l'effet de mesurer le niveau d'atteinte des déclencheurs de la 3e phase.

Le Programme National de Développement Participatif (PNDP), programme multi-bailleurs étalé sur une période de douze années réparties en trois phases de quatre années chacune, est arrivé au terme de sa deuxième phase sous financement IDA en décembre 2013. L'accord de crédit IDA Cr-4593 CM, est clôturé depuis le 30 novembre 2013 conformément à l'accord de financement. A cet effet, une mission de clôture de la Banque Mondiale s'est déployée du 09 au 23 décembre 2013. Trois grands actes ponctuaient ladite mission à savoir : la réunion introductive du 09 au 10 décembre 2013, à la représentation de la Banque Mondiale à Yaoundé en présence de tous les participants; les visites de terrain du 12 au 14 décembre 2013 dans 04 régions du pays ; la synthèse et la rédaction de l'aide mémoire du 16 au 24 décembre 2013.

Le fondement juridique de la clôture d'un prêt est à saisir dans les procédures de la Banque Mondiale qui énonce dans son manuel de décaissement, en son Chapitre II, point 2.8 que « pour chaque projet, le principal instrument juridique est l'accord signé par l'emprunteur et par la banque qui énonce les conditions et les modalités du prêt. Quatre dates sont importantes pour un projet : la date d'approbation par le conseil des administrateurs, la date de signature du prêt, la date d'entrée en vigueur et la date de clôture ».

Il est important de marquer un arrêt sur les visites de terrain qui se seront déroulées dans les régions du Nord, de l'Est, du Centre et du Littoral. Il s'agissait, pour chaque équipe constituée de responsables de la Banque, du PNDP, des partenaires et ministères sectoriels, d'apprécier « le niveau, la qualité et l'impact des réalisations du projet, ainsi que des aspects fiduciaires associés ». Ceci dans une double démarche d'observation directe et d'échanges avec les bénéficiaires. Un programme identique, sur la forme, a été dressé pour les quatre équipes sur le terrain.

Dans chaque région, l'agenda prévoyait une visite de courtoisie au gouverneur et au Délégué Régional du MINEPAT, qui assure la tutelle administrative du PNDP, et une séance de travail à la Cellule Régionale pour la présentation de l'état de mise en œuvre du PNDP II. La visite des micro projets, dans les 11 secteurs d'intervention du PNDP, aura donné l'occasion aux différentes équipes, de toucher du doigt les réalités concrètes et de pouvoir aller au delà des rapports et des données statistiques. Les explications, sourires, émotions, chants et parfois même danses et doléances ont pu traduire le sentiment des bénéficiaires face aux réalisations du Gouvernement, appuyé par les bailleurs de fonds et dont le PNDP tient le gouvernail. ◆

Région du Centre

Des populations joyeuses du partenariat avec le PNDP

Une mission conjointe de la Banque Mondiale et du PNDP s'en est rendu compte au cours d'une descente du 12 au 14 décembre 2013.

Dans la région du Centre, il est un adage que les populations connaissent par cœur. Surtout quand vient l'heure de recevoir un bienfaiteur à qui elles souhaitent ouvrir leur cœur justement: « qui dit merci en redemande ». La mission conjointe Banque mondiale-PNDP qui a sillonné du 12 au 14 décembre dernier les coins reculés de cette région n'a pas échappé à cet adage. Qui est revenu pratiquement à toutes les étapes de ces trois jours de randonnée. Une visite qui, selon le Coordonnateur du PNDP pour le Centre, avait pour but de toucher du doigt les réalisations de son organisme dans les communes qui ont accepté de cheminer avec le Programme, en attendant le résultat des études d'experts commis à cet effet.

Six communes ont été retenues pour les trois jours de la mission. Aux quatre coins de la région, il était aisé de constater la satisfaction sur les visages, ainsi que la prolixité des populations à l'heure de dire leurs sentiments sur les fruits de ce partenariat pour lequel elles ont investi le peu de ressources financières dont elles disposaient. Mais c'est des responsables des exécutifs communaux que l'on aura appris le potentiel de ces territoires. Oui, les communes du Centre ont certes des besoins mais leurs Plans Communaux de Développement (PCD) font état de ce qu'elles pourraient offrir à la nation du fait de leurs potentiels respectifs. Potentiels au rang desquels figurent en bonne place l'agriculture.

Et c'est là le point sensible sorti des échanges entre la mission et les populations. Avec pour équation : comment bien produire et bien vendre ? Question à la réponse ardue tant elle appelle l'aménagement des voies de communication, parfois sur des centaines de kilomètres ; l'entretien de celles qui existent ; l'ouverture des centres de santé ; l'amélioration des conditions de vie. Toutes choses qui montrent que les besoins restent immenses.

Mais loin de tout cela, les populations n'ont pas manqué de manifester leur joie et leur reconnaissance dans l'ensemble.

Y arriver passera sans doute par la poursuite de ce partenariat, qui a déjà fait un grand bien aux exécutifs communaux qui n'ont pas manqué de relever au cours de la visite les avantages que leur procurent les agents de développement et financiers pourvus par ledit partenariat. A tel point qu'ils sont en train de les prendre en charge comme des salariés définitifs des communes.

Autre signal, des maires comme celui de Biyouha n'entendent pas en rester au seul partenariat avec le PNDP. Dans la quête du bien-être de leurs populations-électrices, ils tentent, quelques fois avec succès, de décrocher d'autres partenariats avec des organismes spécialisés dans le développement rural ou travaillant dans le domaine. Faut-il alors subodorer d'un avenir serein et enchanteur pour les communes du Centre ? Il est sans doute trop tôt d'y répondre. Surtout que les populations semblent, pour les communes visitées, vouloir prendre leur avenir en main en étant ouvertes à toute proposition pouvant améliorer leurs conditions de vie jusque-là insatisfaisantes. ◆

Vox Pop - Qu'avez-vous fait des allocations du PNDP à votre commune ?

Simon Pierre Ediba, maire d'Obala

« L'éclairage public a réduit l'insécurité »

L'allocation du PNDP nous a permis de financer l'éclairage public ainsi que l'extension de l'électrification du village de Ntoo à une dizaine de km d'ici. Elle a aussi permis la réalisation d'un point d'eau potable à Nkolfoulou III. C'est un début de résolution des nombreux problèmes qui se posent à nous. On espère ici que ces allocations seront plus importantes à l'avenir, même si nous disposons d'autres financements. Mais comme vous le savez, nos besoins sont énormes.

L'éclairage public s'avère a posteriori un choix judicieux dans la mesure où Obala constituait jusque-là un refuge pour brigands opérant à Yaoundé. L'intensification de cet éclairage public a réduit l'insécurité, embelli la ville. Les populations apprécient, même si elles demandent beaucoup plus encore.

Etienne Ngoura, maire de Nkoteng

« Les maladies hydriques ont disparu »

Depuis l'ouverture de cette pompe, les maladies hydriques ont disparu. Si nous n'avons pas connu l'épidémie de choléra, il n'en demeure pas moins que l'amibiase et la fièvre typhoïde ont sévi ici ; ce qui diminuait le rendement des populations qui devaient le plus souvent fréquenter les hôpitaux et non les champs. La gestion de l'ouvrage est faite par les populations. Pour le moment, la pompe marche normalement et je veille à son bon fonctionnement. Je donne des conseils également sur les heures d'ouverture et la manipulation de la pompe. Nous disons merci et attendons encore beaucoup du PNDP. Nous espérons d'autres financements supplémentaires. Sans votre apport, ça va être difficile. Dans les écoles, nous avons des effectifs de cent élèves par classe, sans compter les toits emportés par le vent.

Paul Henri Ngué Ngué, maire Biyouha

« Enfin des logements sociaux »

A partir de ce partenariat, nous avons pu bénéficier d'une enveloppe d'environ 123.000.000 F qui nous a servi dans un premier temps à l'élaboration du PCD. L'aboutissement heureux de cette première phase a donné droit au financement de six micro-projets. Parmi ces projets, il y avait la construction de logements sociaux, ce qui arrivait à point nommé puisqu'ici, la plupart des fonctionnaires logeaient jusque-là à Boumnyébel, voire même à Yaoundé. C'était l'un des micro-projets qui rentraient dans l'opérationnalisation de notre PCD. Mais la priorité des populations depuis longtemps était l'électrification. L'autre souci ici était l'eau potable. On a également ciblé un pont stratégique pour notre commune qui a été construit. Voilà en gros les idées-cadre des micro-projets qui ont fait l'objet du financement du PNDP. Concrètement et pour ce qui est de l'électrification, les localités de Nemel, Biyouha, Song Bayang ont été les bénéficiaires. Pour les forages, il y en a un ici devant la mairie et un autre vers la gendarmerie. Avant cela, nous nous disputions l'eau avec les crapauds à la source. Pour le logement social, il est là, tout proche.

Ce qui est bon à savoir cependant c'est qu'avec notre enveloppe, nous avons exécuté presque à 100% l'ensemble des micro-projets prévus et nous ne pensons pas nous arrêter en si bon chemin. Nous avons pensé que notre PCD qui s'élève au-dessus de trois milliards de FCFA a eu un impact sur la gouvernance managériale et financière de la commune ; je dirais même administrative, car il a crédibilisé notre commune au niveau des institutions républicaines.

Tobias Ndjié Mveng, maire de Ngomedzap

« L'agent financier nous aide beaucoup »

Nous cheminons ensemble avec le PNDP depuis 2010, date à laquelle nous avons été éligible et avons bénéficié d'une allocation de 123.543.442 F. La première séquence de 33.760.000 a été consacrée à l'élaboration du Plan Communal de Développement avec ses activités connexes ainsi que la prise en charge effective de nos deux agents de développement et financier. Le premier a démissionné et le processus de recrutement de son remplaçant est en cours, car nous en avons besoin. L'agent financier, entièrement prise en charge par la commune actuellement, nous aide beaucoup. Cela est d'autant plus vrai qu'elle est amenée à jouer le rôle de son collègue démissionnaire. Heureusement qu'elle a assez d'énergie pour mener ces deux fronts.

2e convention était dans le cadre du co-financement de micro-projets. On en a listé onze pour un coût total de 93.449.614 F. L'apport de la commune a été de 7.361.950 F et le PNDP nous accordé 86.087.664 F. Tous les projets ont été pratiquement réceptionnés, dont le dernier le 27 novembre 2013.

Awoumou Eloundou, chef de 3e degré de Kama

« Nous pouvons régarder la télévision »

Cette électrification de notre village a été vraiment une réussite. Nous n'avons constaté jusqu'ici aucune anomalie. Je suis si ému que les mots me manquent. Je dirais simplement que tout est bien, que les populations sont contentes. Nous sommes d'autant plus contents que nous ne chargeons plus nos téléphones à 7 km, nous pouvons regarder la télévision, etc. Mais, nous espérons encore beaucoup de choses comme la réfection de la route qui nous relie à Ngomedzap ; la construction d'une barrière à l'école publique ; l'électrification de cette école même ; la construction des latrines dans cette école, etc. mais par-dessus tout, nous avons besoin de la route pour écouler nos produits agricoles.

Scholastique Omgba, présidente de l'association de développement Nkolombong

« Nous sortons de l'obscurité »

C'est avec beaucoup de joie que nous avons accueilli l'électrification de notre village. Cela parce que nous sortons de dizaines d'années d'obscurité. C'était pour nous comme une manne tombant du ciel, une sorte de rêve qui s'est réalisé. Cette électrification, vous vous en doutez, a changé beaucoup de choses dans notre vie ordinaire. Tenez, on peut maintenant écouter la radio sans discontinuer, regarder la télévision et donc être informé comme tout citoyen normal. Mieux encore, on est en train de voir comment acheter le moulin à écraser pour aider les femmes à mieux faire la cuisine. Tout cela devra, au bout, permettre le développement de notre village. Seulement, nos besoins sont

encore importants. Vous êtes sans ignorer l'adage qui dit que «là où la route passe, le développement suit». Nous sommes donc en attente d'une bonne route qui va desservir Ngomedzap et Kama, distante d'environ 7 km. Nous avons foi et espérons que cette route adviendra très bientôt. En tout cas, le besoin est là et les bailleurs de fonds peuvent faire le geste qu'il faut.

Blandine Ateka, présidente du comité de gestion

« Merci au PNDP »

Cette pompe est une bonne chose. Nous n'avons pas rencontré de problèmes particuliers depuis sa livraison le 26 juin 2013. Cette initiative est bonne et est à encourager. Nous veillons à ce que les enfants de moins de 10 ans ne manipulent pas la pompe. Nous sommes vraiment très contents et disons merci au PNDP.

Brigitte Flavienne Nga Ebodé, enseignante à l'école publique groupe 4 de Nkoteng

« Notre école n'est plus une porcherie »

J'enseigne ici depuis 2008. Nous avons souffert ici à tel point que d'aucuns ont donné à notre école le surnom de porcherie. Cette année, nous sommes dans une grande joie avec ces salles de classe. Les effectifs ont grimpé en flèche au point où nous avons encore besoin d'autres salles de classe. Et dire qu'avant les parents préféraient inscrire leurs enfants ailleurs. Maintenant, ils reviennent en courant car ils pensent que ce sont les locaux qui enseignent et non les enseignants. En tant qu'enseignante, je suis heureuse du nouveau cadre de travail. Le vandalisme aussi a diminué et les enfants sont de plus en plus concentrés.

Nestor Taffala, président de l'APEE de l'école publique groupe 4 de Nkoteng

« Les enfants sont à l'aise »

Les nouvelles salles sont plus performantes. Ce qu'on avait avant ne permettait pas aux enfants d'être bien encadrés. Et les parents préféraient envoyer les enfants ailleurs. Aujourd'hui ils reviennent. Mais les salles restent insuffisantes. Les enfants sont à l'aise, leurs parents aussi. Nous sommes très contents. Nous disons donc merci au PNDP et lui demandons encore plus.

1er Adjoint Maire de Mbankomo

«Des activités réalisées avec satisfaction »

Je suis heureux de recevoir la mission ici à Mbankomo. La commune s'étend sur une superficie de 1300 Km², compte environ 25.000 habitants répartis dans 66 villages. Le partenariat entre notre mairie et le PNDP date de 2010. Dans ce cadre, une convention a été signée pour un montant de 123.355.897 FCFA. La première a été signée le 18 novembre 2010 pour un montant de 35.100.000 FCFA. Elle a concerné les activités ci-après : l'élaboration d'un PCD ; la réalisation des études techniques, environnementales et sociales, de faisabilité des micro-projets; prise en charge de manière dégressive des salaires des 2 agents communaux ; la prise en charge partielle du fonctionnement du conseil municipal élargi aux sectoriels pour l'élaboration du PCD et des micro-projets pour une durée de deux ans ; la prise en charge partielle du fonctionnement de la commission de passation des marchés. Toutes ces activités ont été réalisées avec satisfaction à ce jour en conformité avec le cahier de charges.
Quant à la 2è convention, elle portait sur un montant de 98.680.811 FCFA. Il s'agissait de cofinancer sept micro-projets. Il y avait la réhabilitation de quatre salles de classe avec fourniture de 60 table-bancs et quatre bureaux (14.573.000) la construction d'un bloc de deux latrines à l'école publique de Binguela I ; la construction de trois forages dans les villages ; la construction de huit puits équipés de pompes à motricité humaine dans les écoles ; la réhabilitation de deux puits équipés de pompes à motricité humaine

Emmanuel Zang Belinga, directeur de l'Ecole publique de Binguela

« Un bâtiment agréable et plus pratique »

En dehors du tableau qui a commencé à se décoller, je dois dire que je suis content de ces nouvelles salles de classe. Les enfants également sont contents de ce nouveau bâtiment. Ils sont plus nombreux d'ailleurs car du temps de l'ancien bâtiment, ils l'étaient moins. Je souhaite que le tableau qui se décolle soit réparé ; que dans certaines salles de classe, l'on essaie de revoir le sol qui se dégrade au fur et à mesure. Sinon ce bâtiment est agréable et plus pratique pour les enseignants et les enfants.

Charles Ndzana Abega, président du comité de gestion du puits de l'école publique d'Oveng

« Le puits soulage plus d'un village »

Je trouve que le puits est bien. Il soulage plus d'un village. Il y a également trois établissements scolaires qui en bénéficient. C'est une bonne chose. Avant nous n'étions pas au courant de projets pareils et nous remercions la commune d'avoir pensé à nous dans le cadre de ce projet de puits. A l'époque, on se ravitaillait autrement, mais difficilement. Il fallait aller à la rivière se ravitailler avec le risque des maladies. C'est désormais derrière nous tout ça et nous sommes contents. Au niveau du comité, on essaie de faire l'entretien tout autour, de sensibiliser les populations bénéficiaires sur l'utilité de l'ouvrage ; car si on le perd, les problèmes d'avant vont nous rattraper.

Dieudonné Mba, directeur de l'école publique d'Abodmveng

« Nous remercions nos bienfaiteurs »

Je suis satisfait, dans la mesure où ici à l'école nous revenons de loin. Il faut avoir vécu le passé pour le savoir. Là où j'enseignais les enfants, les salles étaient dans un état déplorable. Avec ce bâtiment de deux classes flambant neuves, c'est un début de solution. Je suis également content de ce forage qui nous arrive comme une cerise sur le gâteau tant mes élèves avaient des problèmes de santé, notamment la diarrhée, ce qui n'est plus le cas avec ce forage. Nous remercions nos bienfaiteurs de tout cœur.

Mbani Bella, épouse Mbeng, conseillère du comité de gestion de la pompe de Zili

« Réduction des maladies hydriques »

On a accueilli les ouvriers avec bon cœur. On leur a apporté notre aide et notre soutien durant les travaux en transportant du matériel et en pourvoyant à leur alimentation. Pour l'entretien de l'ouvrage, nous avons mis sur pied un comité de gestion qui tient des réunions mensuelles et qui essaye de sensibiliser les populations sur l'importance et l'entretien de l'ouvrage. Nous sommes contents, très contents même, car cet ouvrage aide à la réduction des maladies hydriques comme le choléra qui ont fait des ravages ici par le passé. Depuis sa mise en marche, l'ouvrage est accepté par les populations ; reste que certains continuent de fréquenter la rivière pour nager et non plus pour s'abreuver car tout le monde se ravitaille en eau à boire à cette pompe.

Région de l'Est

Batouri désaltérée

80 des 94 villages de la commune disposent chacun d'un point d'eau.

Accueilli par le 3e adjoint au Maire de la commune de Batouri et quelques conseillers municipaux, le chef de mission de la Banque Mondiale, pour l'étape de l'Est, a fixé trois points principaux constitutifs de l'échange à savoir l'organisation de la commune, son appréciation du PNDP, les écueils dans la relation PNDP/Communes et les suggestions en termes de réformes et changements envisageables.

Satisfecit global de l'exécutif communal qui ne peut que se féliciter d'avoir pu doter 80 des 94 villages de son aire en points d'eau et ce , grâce au Plan Communal de Développement (PCD). Des 110 millions représentant l'allocation du PNDP, la commune a utilisé 48 303 150 F pour réaliser 12 microprojets avec une contribution des bénéficiaires de 2 415 158 F. Quelques points de divergence subsistent, au niveau de la passation des marchés, les échanges continuels entre acteurs sauront les dissiper. La mission mettra ensuite le cap pour le village Mbonou.

La route qui mène au village Mbonou est assez bonne en saison sèche. A l'entrée du village, au terme de 40 km de route à partir de Batouri, c'est la plaque indicative du PNDP qui accueille le visiteur. A 10 m, un point d'eau marque la présence du Programme. L'ouvrage est un puits équipé d'une pompe à motricité humaine. La population, en grande majorité féminine, viendra entourer le président du COGES et échanger avec les membres de la mission. De ces échanges, il est ressorti le sentiment de satisfaction des populations pour la disponibilité de l'eau potable qui réduit les maladies hydriques, encore préoccupantes dans un passé récent. Quant au fonctionnement, on notera la volonté commune de préserver cet ouvrage ouvert principalement aux femmes, à certaines heures de la journée et réservé essentiellement, et d'accord partie, à la consommation domestique. La vaisselle, la lessive et toutes les autres taches se faisant à la rivière. Fort de toutes ces explications et du son de cloche unanime de fierté des habitants, la mission se remettra en route pour faire les 138 km qui séparent le village Mbonou de Bertoua, non sans avoir marqué une pause rafraichissante dans la cour de l'hôtel de ville de Batouri. ◆

Les élèves mieux lotis à Dimako

Des salles de classe équipées de tables bancs ont été visitées par la mission.

Forte d'une allocation de 157 679 985 millions de francs, la commune a achevé quatre microprojets de l'ordre de 48 026 609 F avec 3 020 109 F de contribution pour les bénéficiaires. Trois microprojets sont en instance de passation des marchés.

C'est à une visite de deux (02) des quatre (04) microprojets de la commune de Dimako que la mission s'est livrée en revenant directement de Batouri. Le premier arrêt s'est fait à l'école publique de Baktala, bénéficiaire de deux salles de classe équipées de 60 tables bancs, 02 bureaux et chaises pour les enseignants, un bloc latrines à trois compartiments avec réservoir d'eau pour lavage des mains, quatre bacs à ordures en demi-futs métalliques peints au sein de l'établissement. C'est d'ailleurs dans l'enceinte de cet établissement que l'équipe de mission s'est entretenue avec les acteurs locaux du village. L'on retiendra que les ouvrages ont réduit l'inconfort et l'insalubrité de l'unique salle en nattes de raphia.

Au village Djandja, les populations ont rangé les lampes tempêtes et il n'est plus courant de voir des allées et venues pour l'achat du pétrole. On peut lire sur les visages des populations de ce village, l'enchantement pour la construction d'un réseau basse tension de 850 m, la fourniture d'un transformateur et la connexion au réseau AES-Sonel. Toutes choses qui permettent aujourd'hui aux habitants de s'éclairer, suivre les informations, conserver les vivres frais, brancher les téléphones, etc. ◆

Atok danse pour les points d'eau

L'étape de visite dans la commune d'Atok a permis de toucher du doigt les bienfaits de la présence de plusieurs points d'eau potable.

Il fallait être dans les trois villages de la commune d'Atok, où des points d'eau ont été construits, pour voir les effets de l'eau sur une population qui en était jusque là privée. C'est donc dans la liesse et l'allégresse, que la mission de clôture du crédit IDA a été reçue, dans la commune d'Atok, le 14 décembre 2013, alors qu'elle devait visiter trois puits équipés de pompe à motricité humaine. Sans la parure des grands jours, les populations massées aux abords de la route des villages Mikoague et Ngoemetag I, ont traduit en chants et en danses le sentiment de joie qui les anime depuis qu'elles ont des points d'eau aménagés. La visite qui a commencé au village Bende, s'est poursuivie à Mikoague et au village Ngoemetag I.

Ici, la ferveur populaire a souligné combien l'amélioration des services sociaux de base constitue, plus qu'une tâche exaltante, une noble mission qui ne devrait pas s'arrêter. Les populations conduites par le 1er adjoint au maire de la commune d'Atok, Chime Nkouma, et le Secrétaire Général de la commune, Theophane Abate Ngok, ont formé un cordon d'accueil où, tout protocole banni, on retrouvait toutes les couches et tous les âges. D'un autre coté, l'ensemble des femmes du village ont scandé et dansé au rythme de chants qui magnifiaient le Gouvernement camerounais et la Banque Mondiale.

L'ambiance était si électrique qu'elle a pu arracher au chef de mission, M. Jonas Bwangue, pourtant très sérieux et très concentré depuis le début de la mission, quelques pas de danse. Une hilarité plus expressive et plus parlante que tous les rapports et toutes les notes écrites, surtout lorsqu'on sait que l'eau c'est la vie. Les populations de la commune d'Atok avaient un souhait, le gouvernement a aidé la commune à l'exaucer.

La marque de gratitude de ces hommes et femmes est à lire dans la gaieté qui les anime. Peut on encore douter de la nécessité d'en faire plus, dans ce domaine et pour le bien être de tous les camerounais ? Assurément non. ◆

Vox Pop : région de l'Est

Bakwé Jean,
élève au CM1, école publique Baktala
« Avant c'était mauvais »
Avant, c'était mauvais, nous n'avions pas assez de salles de classe. Nous étions serrés, car il n'y avait que deux salles de classe, parfois il pleuvait sur nous, et souvent on bagarrait pour discuter les places. Maintenant qu'il y a de nouvelles salles de classe, ça va mieux.

Mamoudou Jean Boris,
élève au CE2, école publique Baktala
« Nous ne sommes plus serrés »
Nous avons déjà de nouvelles salles de classe, plus grandes et nous ne sommes plus serrés. Avant, les grands de la classe menaçaient les petits et on s'asseyait à même le sol.

Tokala Richard,
catéchiste et Président de l'APE à Baktala
« Nous savons qu'avec le PNDP, ça va marcher »
Nous sommes vraiment contents, au départ nous avons commencé avec l'école en nattes. Aujourd'hui, le PNDP nous a construit deux salles de classe, un bloc latrines et tout le village est content. Nous avons déjà des salles et des bancs et nos enfants ne vont plus s'asseoir sur le sol. Nous aimerions avoir plus de salles, car les enfants arrivent en grand nombre depuis la construction. Nous savons qu'avec le PNDP, ça va marcher.

Zoyak Tam Martial,
artisan, village Djandja
« Plus de problèmes de lampes »
Depuis que le village est électrifié, on n'a plus de problèmes de lampes, de pétrole et maintenant nous sommes vraiment à l'aise. La vie était difficile avant parce qu'on n'arrivait pas à charger les téléphones, à suivre les informations, etc. Nous sommes vraiment satisfaits malgré le niveau élevé des factures d'électricité.

Séne Marguerite,
ménagère, village Djandja
« Merci au PNDP »
Le village a tellement changé, car les jeunes achètent déjà des téléviseurs. Le village est déjà mouvementé, animé par la musique. La vie avant était très difficile sans électricité. Merci au PNDP. Car le village a vraiment changé.

Baman Baman Patrice,
chef du village Djandja
« On conserve désormais les aliments au frais »
Le village a changé, car aujourd'hui les enfants sont au parfum des informations; certains ménages ont maintenant la possibilité de conserver les aliments au frais. C'était très difficile avant, puisque les multiples pannes ne nous permettaient pas d'être au courant des informations nationales et internationales. Merci au PNDP et qu'il nous vienne toujours en aide.

Ibray Ibray II le grand, ACD Dimako
« Les résultats des enfants se sont améliorés »
Avant notre arrivée, il n'y avait pas véritablement un suivi du PCD, les budgets étaient élaborés sans suivre les normes de procédures notamment l'élaboration d'un Plan d'Investissement Annuel (PIA) qui est une activité subordonnée à l'élaboration du budget. Nous avons constaté ce déficit et proposé au Maire de suivre le canevas fourni par le PCD. Le PNDP a réalisé 04 projets, notamment la construction d'un bloc de deux salles de classe et d'un bloc latrines à l'école publique de Baktala, l'électrification rurale dans le village Djandja, la construction d'un puits au village petit Ngolambele, la construction d'un forage au CES de grand pool. Les populations sont très satisfaites des réalisations du PNDP qui a apporté une facilitation au niveau de l'investissement. Si on s'en tient à l'école publique de Baktala, les résultats des enfants se sont grandement améliorés depuis que les enfants ont quitté les classes en matériaux provisoires pour celles en matériaux définitifs.

Ngal Jocelin Hervé,
Directeur, école publique de Baktala
« Avant, chaque élève apportait son banc »
Je suis très fier de vous dire que je suis le tout premier directeur de cette école. Quand on m'envoyait ici pour la première fois, je n'ai trouvé aucune salle de classe, nous avons été envoyés dans le foyer communautaire. Là-bas, on a essayé de faire les choses dans la mesure du possible. Avec l'avènement de la route, les élèves se montraient moins concentrés pendant les cours, alors j'ai adressé une demande aux parents, qui ont construits un hangar. Avec les demandes au niveau de la mairie et de la hiérarchie, on nous a accordé deux salles de classe avec l'aide du PNDP, ce qui a apporté un grand changement. Avant, chaque élève apportait son banc pour s'asseoir. Aujourd'hui il y a des tables bancs pour tout le monde. Aujourd'hui, nous sommes satisfaits d'avoir 116 élèves c'est-à-dire 75 garçons et 41 filles. Nous lançons un cri de cœur au PNDP, nous avons besoin de plus de salles de classe, elles seront les bienvenues.

Yakamga Pascal Blaise,
Chef de village Baktala
« Nous sommes ravis de ces réalisations »
Hier, nos enfants fréquentaient dans le foyer communautaire, sous le hangar, aujourd'hui ils sont dans de nouveaux bâtiments. Grand merci au PNDP, sans lui, les enfants ne seraient pas en train de fréquenter dans de telles conditions, les populations de Baktala, par ma voix sont ravies de ces réalisations. Pour la gestion de cet ouvrage, nous avons un système de ronde dans lequel il y a une personne qui est chargée de veiller à la sécurité de l'établissement chaque fin de semaine, notamment le vendredi. Celui-ci s'assure qu'il n'y a pas de cassures, de fissures du fait des élèves ou de quelques individus. Ce dernier veille également à la sécurité de l'école afin que n'importe qui ne puisse pas entrer pour faire des dégâts.

Vox Pop

Pol Moise,
3e Adjoint commune de Batouri

« Que le PNDP continue et améliore la cagnotte »

Nous avons réalisé des projets venant des populations à la base avec les conseils lucides du PNDP. C'est un sentiment de joie qui m'anime, les populations sont concernées, leurs besoins sont pris en compte dans le PCD et nous ne faisons que les matérialiser dans la mesure des moyens disponibles. Nous souhaitons donc que le PNDP continue et améliore la cagnotte.

Gbaboua Gorke Jérémie, conseiller municipal de la commune de Batouri

« L'implication des populations est visible »

Beaucoup de choses ont changé ici, beaucoup de projets ont été exécutés depuis que le PCD est disponible. L'implication des populations est visible, car pour prendre l'exemple des écoles de Garoua- Sambé, Taparé et Niabi, le gouvernement est venu leur construire des salles de classes, les populations n'ayant été ni sollicitées, ni associées à la construction de ces bâtiments, elles ne se sont pas gênées lorsqu'ils sont tombés en ruines. Finalement elles ont évoqué le besoin d'avoir de nouveaux bâtiments. Cette fois, les populations ont fourni leur quote part en espèces ou en nature ; un Comité de gestion a été mis sur pied pour assurer la pérennité de ces ouvrages. Tout cela grâce au Plan Communal de Développement (PCD) qui a beaucoup sensibilisé les gens, en les amenant à se prononcer sur leur devenir. Merci au gouvernement qui, à travers le PNDP, a modifié son approche.

Babi Felix, conseiller municipal commune de Batouri

« Le PNDP est un partenaire très efficace »

L'exécutif communal, avec à sa tête le maire, a élaboré un Plan Communal de Développement avec l'appui du PNDP qui est un partenaire très efficace pour qu'il n'y ait plus une navigation à vue pour les projets de la commune. Sur le terrain, les changements sont constants. Sur près de 92 villages, on en a 80 dotés en points d'eau, ce qui est fondamental pour la santé et les besoins des populations, et cela aussi c'est grâce au PCD, puisque les informations ont été prises à la base. Le PNDP modifie la démarche ancienne qui voulait que les projets soient parachutés dans les communes sans qu'il y ait concordance avec les besoins des populations. Avec le PNDP, les populations se retrouvent dans les réalisations qui sont faites.

Gbadam Flavien, autochtone, Mbonou

« Nous n'attrapons plus les maladies »

Je suis très fier des réalisations de la commune, appuyées par le PNDP, au sein du village. Parce qu'on n'avait pas de pompes et maintenant on a de l'eau sur place. Cela nous permet de ne plus attraper de maladies comme avant. Le forage évite à nos femmes de parcourir de longues distances, comme avant, pour aller chercher de l'eau.

Doko Baba Georges, Agent Communal de Développement (ACD) Batouri

« Les projets sont l'émanation de la volonté des populations »

On note la participation des populations, car avant les projets atterrissaient dans les villages ; aujourd'hui les projets sont l'émanation de la volonté des populations et pour cela ces populations intègrent tous ces projets. Sur les 11 projets réalisés par le PNDP dans cette commune, j'ai pu sentir et vivre l'engouement des populations chaque fois que j'arrivais dans un village et que je garais ma moto (dotation du PNDP) les populations accouraient vers moi pour me présenter les problèmes éventuels.

Koumbembe Gabriel, président du Comité de gestion de Mbonou

« Avant, on buvait l'eau sale et polluée »

La population est très contente d'avoir de l'eau potable. Car avant, elle buvait de l'eau sale et polluée, mais maintenant nous buvons l'eau propre. Pour le fonctionnement, moi je permets que les femmes puisent de 06h à 09h et de 13h à 14h, les ménages contribuent 300 F par mois. Nous souhaitons que le PNDP augmente le nombre de forages, car la population du village Mbonou qui compte déjà 3500 habitants s'agrandit sans compter les villages voisins qui viennent ici. Déjà un point d'eau pour 3500 habitants c'est encourageant, mais c'est peu.

Mungamba Christian, Mbonou,

« Aujourd'hui l'eau est potable »

Grace à Dieu nous avons de l'eau. Il y avait beaucoup de saletés dans l'eau que nous puisions à la rivière et beaucoup de maladies. Mes trois fils tombaient toujours malades à la naissance, car leur mère utilisait l'eau de la source qui était sale. Aujourd'hui l'eau est potable et nous sommes satisfaits.

Katy Madeleine, 25 ans, Mbonou

« Le forage nous a aidés »

Nous sommes contents d'avoir le forage car avant, nous allions puiser de l'eau potable à plus de 05 km. On n'avait pas d'eau pour faire tous les travaux de la maison, et la longue marche nous fatiguait. Le forage nous a aidés.

Vox Pop

Abate Ngok Théophane,
SG de la commune d'Atok

« Nous remercions l'action du gouvernement »

Beaucoup de choses ont changé et nous remercions l'action du gouvernement, à travers le PNDP, en voyant toutes ces réalisations. Bien avant, on avait pénurie d'eau, or l'eau c'est la vie. Avant, il fallait pour les 400 âmes de ce village, aller chercher l'eau à au moins 2 km. Le village voisin aussi s'approvisionne ici. Ce forage vient également réduire tous les maux de ventre et le paludisme, causés par la qualité de l'eau qu'on utilisait avant la construction de ce forage.

Koulop Eugene Blaise, ACF Atok

« Une meilleure budgétisation avec le PCD »

Beaucoup de choses ont changé, on suit certains objectifs et on ne navigue plus à vue. L'avantage avec le PCD, c'est que quand on budgétise on sait ce qu'on budgétise. Le PCD est venu corriger beaucoup de choses. En tant qu'Agent Communal Financier, j'ai engagé, des ma prise de fonction, une démarche auprès des operateurs de téléphonie mobile qui ont leur pylône dans la commune pour le paiement de la taxe sur la propriété foncière. MTN qui compte 05 pylônes sur les 06 a déjà payé sa quittance et les frais ont été versé chez le receveur municipal.

Ntyame Annete Stevie,
chef SAS commune Atok,

«Appuyer les enfants Baka scolarisables»

Le rôle du Service d'Action Sociale (SAS) logé au niveau de la commune est de s'occuper des populations autochtones. Dans la commune d'Atok nous avons un grand campement d'environ 250 Baka. Au sein de l'arrondissement d'Atok, nous avons identifié un certain nombre d'activités notamment dans le domaine de l'éducation. On a prévu d'accompagner et de soutenir financièrement les enfants Baka qui ont l'âge d'aller à l'école. On a identifié 40 enfants qui sont scolarisables dans l'arrondissement, pour cela il faut les suivre jusqu'à ce qu'ils obtiennent au moins un CEP dans un premier temps. Les Baka vivent plus de la cueillette et de la chasse, nous avons besoin qu'ils s'intéressent à l'agriculture, car le développement passe par là. Nous avons identifié 20 Baka avec lesquels on va expérimenter 02 champs écoles.

Equipe mission BM/PNDP

Jules Doping, chef de division Collecte, statistiques et analyses, ARMP

« Une plateforme MINMAP-PNDP-ARMP est nécessaire »

Il faudrait déjà que je dise que je connaissais le PNDP de l'extérieur. Certes je voyais des projets réalisés sur financement PNDP, mais je ne savais pas comment ces projets étaient déterminés à la base. Aujourd'hui j'ai compris que ces projets représentent la priorité des populations. Je suis satisfait de constater que le PNDP ne fait que matérialiser les besoins exprimés à la base par les populations.

Il faudrait dire que l'ARMP et le PNDP ont signé une convention dans laquelle les deux institutions s'engagent à former effectivement les présidents et les secrétaires généraux des différentes commissions communales de passation des marchés, avant la réforme où chaque commune disposait d'une commission interne. Il me semble donc qu'avec la nouvelle réforme, les communes ne se sont pas encore approprié les mécanismes de la réforme. Elles sont un peu comme étrangères, elles ne me semblent pas connaitre le rôle qu'elles doivent jouer tout au long de la procédure de passation des marchés, en liaison avec soit le délégué départemental du MINMAP soit le délégué régional. Il est important, au final qu'il y ait une synergie d'action, dans le cadre d'une plateforme, entre le PNDP, l'ARMP et le MINMAP. ◆

Jonas Bwangue,
Consultant Banque Mondiale

« Satisfaction des populations sur le plan global »

Je trouve que le PNDP a réalisé des activités assez impressionnantes sur le terrain. Nous avons vu, auprès de toutes les communautés visitées, la satisfaction des populations sur le plan global, en ce qui concerne les points d'eau, les écoles, l'assistance aux populations pygmées. Dans l'ensemble toutes les populations étaient satisfaites des interventions du PNDP. Ce dernier a permis aux communes de s'approprier l'approche de planification et aujourd'hui toutes les communes s'inspirent de leur Plan de Communal Développement pour extraire leur plan d'investissement annuel, ce qui est un succès sur l'approche participative du PNDP ; la plupart de ces communes veulent améliorer leurs recettes et le PNDP est en train de les accompagner. ◆

Akouande Viviane Dorine, cadre à la division juridique du MINEPDED

« Prise en compte des normes environnementales »

Très bonnes impressions. C'est vrai qu'au départ, je ne savais pas exactement quelles étaient les activités du PNDP. La mission m'a permis de m'imprégner et de savoir ce que fait le PNDP pour les populations. S'agissant des aspects sociaux environnementaux, on sent une parfaite maitrise et prise en compte au PNDP des questions et normes environnementales. En termes d'améliorations, on pourrait éloigner un peu plus les puits perdus des puits principaux. On pourrait augmenter la distance entre ces deux types de puits. ◆

Région du Nord

Les bénéficiaires réclament le PNDP III

La mission conduite par la Banque Mondiale dans la région du Nord a pu mesurer à quel point les bénéficiaires saluent l'action du Programme National de Développement Participatif (PNDP) et réclament sa pérennité.

C'est d'abord dans les propos du gouverneur de la région du Nord, Otto Wilson, que la mission prend conscience de l'importance qui est accordée au partenariat qui lie le Programme aux communes et autres acteurs du développement local de cette région. En effet, ayant eu « l'honneur de suivre le PNDP depuis des années, notamment dans le cadre de ses relations avec la GIZ », le gouverneur a tenu à exprimer sa «satisfaction totale sur l'appui du PNDP dans la région ». Il s'est volontairement appuyé sur le rappel de l'atelier d'imprégnation des nouveaux maires, ainsi que sur « le chapelet de réalisations et formations » à mettre à l'actif du Programme. Toutes choses qui ont permis « une meilleure lisibilité et visibilité des collectivités territoriales décentralisées», a-t-il souligné. « Les masses rurales sont satisfaites », dira-t-il avant de conclure : « Nous souhaitons que la 3e phase du PNDP soit mise en œuvre, de manière à parachever ce qui a commencé et surtout pour que vous soyez sûrs qu'à travers l'action que vous menez, les domaines que vous voulez impacter soient durablement maîtrisés ».

Cette satisfaction se vérifiera dans les différentes escales de la mission. Que ce soit à Gashiga, Poli ou Garoua III, les élus locaux et les populations bénéficiaires éprouveront un certain malaise à l'évocation de la « fin » de phase du PNDP. Pour beaucoup, alors qu'ils estiment être mieux lotis à plus d'un titre du fait du Programme, cette présentation de l'objet de la mission ressemblera à un coup d'arrêt d'une success-story. Les assurances de la mission conduite par Hélène Ndjebeth de la Banque mondiale calmeront les différents auditoires.

A Gashiga, au milieu de toutes les réalisations du PNDP, c'est le cas du recrutement avec l'aide du Programme de l'Agent Communal de Développement qui a été cité en exemple. La jeune femme a marqué les esprits, en parcourant tous les villages et en mobilisant les populations pour leur contribution au développement de leur municipalité, notamment en payant leurs impôts et taxes. Si le sous-préfet de Gashiga confesse avoir « été frappé dès sa tournée de prise de contact en 2011 par le nombre de plaques indiquant les réalisations du PNDP, démontrant qu'il s'agit du premier partenaire au développement de la commune », il relève cependant que «pour le PNDP III, il serait utile de songer à capaciter davantage les Comités de gestion afin d'améliorer l'appropriation des microprojets par les bénéficiaires, mais aussi envisager d'autres types d'accompagnement dans l'arrondissement, notamment des campements nomades de Galaba sur les questions d'état civil et d'établissements du secondaire». De ce point de vue, les expériences vues au Nigéria en matière de « Nomadic Education » pourraient servir et donner l'occasion de constituer une élite locale qui servirait dans le suivi des mouvements migratoires. Par ailleurs, sachant que l'eau, plus encore que les pâturages, est le vrai problème auquel sont confrontés les nomades, les puits pastoraux pourraient être la solution qui les fixeraient davantage.

Lors de l'escale de Poli, à la question posée par Alphonse Abessolo, délégué départemental de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire du Faro sur la contribution de l'auberge aux recettes propres de la municipalité, la mission apprendra que pour les six premiers mois d'exploitation du campement municipal, l'infrastructure a rapporté 2,1 millions de francs après déduction des charges. Cependant, la commune a été invitée à mettre un accent particulier sur la maintenance de l'ouvrage, notamment sur les questions de sanitaires et d'électricité – même s'il lui a été concédé que les nombreuses coupures électriques compliquaient la tâche.

Enfin, le commentaire fait dans la commune de Garoua III par un prestataire sur l'absence de « péages » au PNDP dans le traitement des dossiers de paiement a une nouvelle fois rassuré la mission qui avait précédemment écouté la satisfaction de Boubakary Sadou, délégué départemental des Marchés publics de la Bénoué. « Nous nous félicitons de la collaboration et souhaitons une harmonisation générale des procédures des bailleurs du PNDP et celles issues de la réforme des marchés publics au Cameroun. Nous proposons qu'une plateforme voit le jour entre le MINEPAT, tutelle du PNDP, et le MINMAP pour gérer les marchés du PNDP de manière générale pour éviter des différences de traitement d'un département à l'autre », a-t-il conclu.◆

Vox Pop : commune de Poli

Sadou Yaouba, maire

« Le campement est utile à tout le département»

Le campement municipal construit avec le concours du PNDP est utile à tout le département. D'où notre reconnaissance à son action. Pour la 3e phase du Programme, nous souhaiterions bénéficier d'une augmentation de notre allocation.

Joseph Kinjeck, 1er adjoint au maire

« Bénéficier du renforcement de nos capacités »

En tant que nouveau venu parmi les élus locaux, nous souhaiterions bénéficier aussi comme nos aînés de renforcement de nos capacités.

Mathieu Nebassi, sous-préfet

« Que la commune envisage la restauration »

Je propose à la commune d'envisager, en complément du campement municipal construit par le PNDP, un volet restauration, mais aussi qu'elle se mobilise pour qu'une pharmacie soit implantée à Poli.

Jean Zigla, secrétaire général de la commune

« Une réhabilitation de nos routes en 3e phase»

Je souhaite que quelque chose soit fait en 3e phase pour que les fissures observées après quelques années ne soient plus notre lot. De même, nous souhaitons une réhabilitation de nos routes lors de la phase à venir, car quand la route passe le développement suit.

Vox Pop : commune de Gaschiga

Sanoussi Moussa, Conseiller municipal

« Tout le monde est satisfait du PNDP »

Dans notre arrondissement, tout le monde est satisfait des réalisations du PNDP, car toutes les couches de la population des 97 villages de la commune en ont bénéficié. La majorité des enfants fréquentent au lycée de Yoponga, le reste à Bamanga, voila le forage au marché de Gashiga que tout le monde utilise.

Bayero Sadaourla, Conseiller municipal

« Tous nos encouragements à la Banque Mondiale et au PNDP »

Tous nos encouragements à l'endroit de la Banque Mondiale et du PNDP. La main qui reçoit ne se fatigue jamais de demander. Le problème de l'eau potable reste très crucial. Nous espérons que la Banque mondiale prendra en compte ce besoin et qu'ainsi le PNDP reviendra ici pour, une fois de plus, nous aider à résoudre ce problème.

Sali Abdoulkarim, Conseiller municipal

« Merci pour toutes les réalisations du PNDP »

Merci pour toutes les réalisations que le PNDP a pu faire dans notre commune. Mon village a pu bénéficier de l'appui du PNDP, avec la réhabilitation de notre puits qui nous a satisfaits. Nous souhaitons que le PNDP continue comme ça, non seulement sur le plan hydraulique, mais aussi dans d'autres secteurs. Nous attendons beaucoup du projet de radier de Lade-Kolere, qui va résoudre une partie du problème de notre enclavement, car il y a le mayo qui nous enclave tous les 6/7 mois. Il y a aussi le problème de la route, parce que pour aller de Gaschiga à Maroua ou à Kolere, c'est un parcours de combattant, surtout en saison des pluies. Nous remercions une fois de plus le PNDP et espérons qu'avec la phase qui va démarrer, nous serons satisfaits, car il y'a une forte population qui attend de pied ferme les réalisations du PNDP.

Mohamadou Boukar,
Président Comité de gestion de l'abattoir

« Grâce au PNDP, on a un abattoir moderne »

L'aire d'abattage de Gaschiga n'était pas clôturée, le bétail domestique avait accès à cet abattoir et venait en même temps se désaltérer dans le sang des animaux abattus et qui de ce fait pouvait contaminer la viande disponible à l'abattoir, alimentant la contamination en chaîne de l'animal à la communauté. Grace au PNDP, on a eu un abattoir moderne avec deux latrines et une clôture. C'est une énorme satisfaction pour tous les bouchers de Gaschiga.

Moussa Bouba, Conseiller municipal

« Avec le PNDP,
nous avons réalisé 40 projets »

Grâce à la convention signée avec le PNDP, nous avons pu réaliser 33 projets et avec le reliquat qui nous restait, on a pu réaliser 7 autres projets. Nous demandons à la Banque Mondiale, et aussi au PNDP de continuer à nous assister pour que notre pauvre commune puisse faire beaucoup de bonnes choses.

Djabirou, 1er Adjoint au maire

« Le PNDP est un pilier central du développement local »

Le PNDP constitue pour nous un pilier central pour le développement de notre municipalité. Les chantiers pour construire notre localité sont immenses et nous souhaitons bénéficié davantage d'appuis. Nous souhaitons d'ailleurs un appui pour mener une étude de faisabilité relative à la construction d'un marché frontalier avec le Nigéria.

Vox Pop : commune de Garoua III

Hamidou Laimani, Maire

« Le PNDP, c'est le développement local »

Nous nous réjouissons, à la commune de Garoua III, de l'appui du PNDP. L'apport du PNDP constitue, à n'en point douter, un effort de plus dans la décentralisation et le développement local.

Hassana Abdoulaye, Conseiller municipal

« Un partenaire très actif de la commune »

Les bénéficiaires sont extrêmement satisfaits, même si le soutien du PNDP est encore insuffisant. Il faut noter que l'appui conséquent du PNDP a permis à l'exécutif municipal d'être réélu, grâce à la réalisation des projets avec le PNDP, partenaire très actif de la commune. Sans le PNDP, certaines communes connaîtraient des difficultés à réaliser des projets.

Joseph Abongfack, Délégué départemental de l'Eau et de l'Energie de la Bénoué

« Une action salutaire »

Ce que le PNDP est en train de faire est très intéressant surtout qu'en plus ils impliquent les sectoriels dans leurs actions. Nous ne pouvions pas nous en sortir, face à la pression des populations, en l'absence du PNDP. Nous sommes avec les maires pour que les Comités de gestion soient constamment présents pour l'entretien des ouvrages.

Hayatou Souaibou, president of Parents Teacher Association, GBS, Bockle

« PNDP has improved the learning condition of the children»

We were functioning just with one classroom. Now we are functioning with two extra large classrooms, with benches, that complete equipment that have founded in the school. That have improve the learning condition of the children, and the working condition of the personnel in the school. We now have toilet. Formerly when not having toilet, children were going and defecating outsides, that was one way of improving cholera, outbreak. We equally had this borehole, which is one very fundamental aspect, that has really came to help the children.

Agnès Vederin, Conseillère municipale

« Les actions du programme sont une fierté »

Les réalisations du PNDP, sur le terrain, permettent à l'exécutif municipal de pouvoir présenter un bilan crédible aux populations. Les actions du programme sont une fierté pour nous et on s'en vante.

Laga Kolwe, Représentant du sous préfet

« La configuration de la commune a changé grâce au PNDP »

Si l'arrondissement de Garoua III a changé de configuration, c'est grâce au PNDP. La seule école bilingue de l'arrondissement a été mise dans des conditions appréciables. Pour la pérennisation, l'administration ici a toujours accompagné la mairie et continuera à l'accompagner à condition que les conseillers nous sollicitent autant que possible pour l'appui qu'ils sont en droit d'attendre.

Région du Littoral

Penja aspire aussi au label du développement

Cette commune connue à l'échelle mondiale par son poivre et sa banane de qualité supérieure, a reçu une mission de clôture du Programme National de Développement Participatif II (PNDP) sur financement IDA de la Banque Mondiale le 13 décembre 2013.

Les populations de la commune de Njombé-Penja aspirent à l'amélioration des conditions de vie dans leur localité. Les attentes semblent à la dimension de la qualité du poivre et de la banane, des produits de cette terre du département du Moungo, prisés à l'échelle internationale. En réponse à ce voeu de développement des infrastructures sociales et économiques, le Programme National de Développement Participatif a porté son regard sur certains besoins comme l'éducation, l'accès à l'eau potable et les infrastructures marchandes.

Dans le secteur éducatif par exemple, les chiffres parlent d'eux mêmes au lycée bilingue : 1.200 élèves en 2011, 1.300 en 2012 et 1.500 au début de la rentrée 2013-2014. Et c'est dans l'enceinte de cet établissement que la mission de clôture du PNDP II sur financement IDA est allée apprécier les réalisations du Programme. Deux salles de classes équipées et un bloc de quatre latrines pour les élèves et les enseignants.

Un besoin de 13 salles de classe

L'investissement est financé à hauteur de 19 millions FCFA par le PNDP avec un apport de 1 995 296 F CFA de la commune de Penja. Les élèves et les enseignants attendent davantage. Ce d'autant plus que l'on observe dans certaines classe des effectifs de 95 élèves. Comme c'est le cas pour les Terminales scientifiques qui évoluent dans une classe unique faute d'infrastructures. « Nous avons un déficit de 13 salles de classes », indique Flavien Moucheu, intendant du lycée.

Les élèves parlent des conditions de travail difficiles en fonction des saisons. « Parfois, on ne respire pas bien lorsqu'il fait chaud » explique Didier Marcel Kopkia, chef de classe de la Terminale D. La plupart des autres bâtiments de cet établissement, qui jouxte la mairie de Penja, restent en matériaux provisoires. L'intérieur n'offre pas des conditions de travail adéquates en saison de pluies par exemple à cause de certaines ouvertures et de l'absence de plafond, explique un enseignant.

A côté des deux salles de classe, un bloc de quatre latrines modernes est construit pour accompagner l'amorce vers les infrastructures modernes. Non loin, mais en deçà du lycée situé sur un espace vallonné, des infrastructures marchandes ont été réceptionnées provisoirement le 27 novembre 2013, par les équipes de la Cellule Régionale de Coordination du PNDP dans la région du Littoral. Il s'agit d'un bloc de boutiques et d'un hangar de 24 comptoirs. Le montant du financement se situe à près de 13 millions F.◆

Vox Pop

Didier Marcel Kopkia Kamdop, chef de classe Tle D, Lycée Bilingue de Penja

« Il faut construire d'autres salles de classe »

Nous attendons davantage dans notre lycée. Lorsque nous sommes à 95 dans une salle de classe, avec la chaleur, ça ne nous permet pas de bien travailler. Il faut construire d'autres salles de classe dans cet établissement et remplacer les classes en matériaux provisoires.

Flavien Moucheu, Intendant, Lycée Bilingue de Penja

« Nous donnons la garantie d'entretenir les infrastructures »

L'investissement nous aide à décongestionner nos classes qui ont des effectifs pléthoriques. Et avec les toilettes, les enseignants n'iront plus au quartier, en cas de besoin, comme par le passé. La garantie que nous donnons, c'est de bien entretenir les infrastructures mises à notre disposition.

Nadège Sandjon,
Vendeuse de poisson fumé

« Avant, quand il pleuvait, mon poisson fumé se gâtait »

Les comptoirs sont bien construits. Je suis fière d'avoir une place dans ce hangar bien aménagé. Avant, quand il pleuvait, mon poisson fumé se gâtait. Aujourd'hui, nous sommes à l'aise que ce soit en saison pluvieuse ou en saison sèche et on ne dispose plus nos marchandises à même le sol.

Sen Magny, Vendeuse

« La location des boutiques va grimper »

Le marché est bien, c'est bon d'avoir de nouvelles boutiques. C'est une bénédiction. Nous espérons que la clientèle va augmenter puisqu'avec les nouvelles boutiques, la location va grimper. Il faut prévoir 5 000 F au lieu de 2 000 F par mois pour la location des magasins.

Nkahack Jean pierre,
Maire de Njombé Penja

« Il reste encore beaucoup à faire »

Je suis ému de cette visite de la Banque Mondiale chez nous. Il reste encore beaucoup à faire. Sur le plan éducatif, il faut construire encore des salles de classe. Vous avez vu au lycée de Penja, il y a des classes où on retrouve plus de 90 élèves. Il faut que le PNDP continue à construire les salles de classe dans ce lycée par exemple.

Cédric Nsoa, Chef Service Planification, Délégation Régionale du MINEPAT Littoral

« Nous allons créer une synergie entre les différents acteurs »

L'expérience du partenariat PNDP-Communes est satisfaisante dans la région du Littoral. Mais, nous avons encore beaucoup d'attentes. Pour cela, il faut qu'une nouvelle phase vienne continuer la planification dans la réalisation des infrastructures. Nous demandons aux communes de mettre un accent particulier sur la ressource humaine. Il faut une formation appropriée et nous le MINEPAT, nous allons chercher les moyens de créer une synergie entre les différents acteurs.

Trois questions à ...

Amadou Ncharé, *Chargé de projet PNDP à la Banque Mondiale, Chef de mission.*

Nous avons rencontré le Chargé de projet PNDP à la Banque Mondiale à l'issue de la mission de clôture du PNDP II qu'il a conduit du 11 au 13 décembre 2013 dans la région du Littoral.

Quelles leçons tirez-vous au terme de la mission de clôture du PNDP II sur financement IDA que vous venez d'achever dans la région du Littoral ?

La première leçon de terrain porte sur une bonne évolution des résultats dans la région du Littoral par rapport à ma dernière descente pour une revue à mi-parcours. Je note aussi une difficulté au niveau de l'appropriation des infrastructures par les populations. Il faut qu'elles assurent l'entretien des infrastructures. Que les populations prennent en charge l'entretien des infrastructures mises à leur disposition.

C'est vrai qu'il faut entretenir. Mais les populations à l'exemple d'un citoyen hier à Penja, attendent davantage. Lui, il a demandé un château d'eau à la place d'un forage ...

C'est vrai que les populations réclament d'autres infrastructures mais il faut d'abord entretenir ce qui existe déjà. La Banque Mondiale en tant que bailleur de fonds sera toujours là.

Le PNDP II sur financement IDA est achevé depuis le 30 novembre 2013. Tous les acteurs, y compris les populations, ont les yeux rivés vers l'avenir. Pouvez-vous les rassurer de votre accompagnement ?

Tout projet a une durée limitée. L'idéal c'est que le gouvernement prenne en charge les acquis du PNDP. Ma position est que le PNDP a beaucoup d'impacts sur le développement local. C'est réel : on voit les puits, les écoles pour les populations. Ça répond aux besoins prioritaires des enfants. Le bailleur de fonds est là pour accompagner. C'est pourquoi le projet peut prendre une autre forme. Mais pour le moment, on est au niveau de l'évaluation de ce qui a déjà été fait. Il faut une présentation exhaustive de ce qui a déjà été fait. Il faut savoir si les résultats ont été atteints pour avoir une vision aussi fine et claire, afin de prendre une décision éclairée pour l'avenir.

« Le PNDP a beaucoup d'impacts sur le développement local »

Les chiffres de l'année 2013 : Bilan et impacts

2014 est une année significative à plus d'un titre, puisqu'elle marque, pour le Programme National de Développement Participatif (PNDP), un nouvel exercice et aussi la fin de la mise en œuvre de la deuxième phase du PNDP sous financement IDA. Il est opportun de jeter un regard sur les activités de l'année qui s'achève afin d'en mesurer le niveau de réalisation.
Le Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) du Programme de l'année écoulée prévoyait : la finalisation des activités sur fonds KFW, la clôture du Crédit IDA au 30 novembre 2013 et le démarrage effectif des activités sur financement C2D de 2ème génération, qui met un accent particulier sur le volet agricole.
De manière spécifique, il était prévu pour l'année 2013 : l'actualisation des Plans Communaux de Développement (PCD) des 151 communes du PNDP I, dont 68 communes pour la première vague et 83 pour la deuxième ; la mise en œuvre de 619 nouveaux microprojets issus des 178 Plans Communaux de Développement et le suivi de l'exécution de ceux démarrés les années précédentes. Le Programme devait également poursuivre avec le renforcement des capacités des communes à travers leur équipement en matériels informatiques, des formations diverses, ainsi que l'acquisition et la distribution de motos. D'autres résultats attendus étaient la redynamisation des Comités de gestion des microprojets mis en œuvre, la communication sur le Programme avec une attention particulière sur la promotion et la diffusion de l'approche ainsi que des acquis du Programme.
Le bilan et les résultats affichés globalement par composantes s'établissent ainsi qu'il suit :

Pour la Composante 1 : Appui au Développement Local (Allocations)

Elle vise à contribuer à l'amélioration des conditions socio-économiques y compris l'accroissement de la productivité des ressources naturelles de base et à l'augmentation des revenus des populations dans les communes appuyées par le PNDP. Le processus d'actualisation des PCD, a été finalisé dans la majeure partie des 68 communes de la première vague. La seconde vague (83 communes), pour laquelle le processus de sélection des OAL a connu un retard, est au stade des diagnostics pour la plupart des communes. La situation du processus d'actualisation des PCD phase 1 se présente ainsi qu'il suit :

- Le renforcement des capacités d'intervention des communes avec, au total, 503 agents communaux dont 245 agents techniques et 258 agents financiers sont actuellement en poste

Tableau : Agents communaux

Situation des agents communaux	AD	CE	EN	EST	LT	NO	NW	OU	SU	SW	TOTAL
AGENT DE DEVELOPPMENT	21	64	47	31	23	21	31	40	25	25	328
AGENT FINANCIER	21	64	47	31	23	21	31	40	25	25	328
Postes pourvus	21	31	44	31	23	21	31	23	14	23	262
Poste vacant	0	33	3	0	0	0	0	17	11	2	66
TOTAL POSTES POURVUS	42	63	87	61	46	42	62	44	26	48	521

- **Mise en œuvre des microprojets**

L'état de mise en oeuvre des microprojets en fin 2013 présente ainsi qu'il suit :

Situation des Microprojets financés phase 1	Etat actuel des Microprojets financés en 2012			Mise en œuvre des microprojets 2013					TOTAL Phase 2		
	Capitalisation	Allocation	Total	Allocation Trim 1	Allocation Trim 2	Allocation Trim 3	Allocation Trim 4	Total au 31/12/2013	Capitalisation	Allocation	TOTAL
689	280	1 034	1314	145	132	278	336	891	280	1925	2205
-	0	27	183	3	3	8	276	290	0	317	317
	7	325	574	46	42	87	19	194		519	519
689	273	682	557	96	87	183	41	407	280	1089	1369
14 586 802 542	2 462 553 291	9 093 857 509	11 556 410 800	1 275 250 811	1 160 917 980	2 444 963 625	2 955 063 950	7 836 196 366	2 462 553 291	16 930 053 875	19 392 607 166
-		1 583 069 973	1 609 454 472	905 867 818	958 636 817	272 639 828	2 427 373 959	4 564 518 422		6 147 588 395	6 147 588 395
	149 512 164	4 898 722 082	5 048 234 246	52 768 999	193 486 330	624 433 156	167 101 830	1 037 790 315		5 936 512 397	5 936 512 397
14 586 802 542	2 313 041 127	2 612 065 455	4 898 722 082	316 613 995	8 794 833	1 547 890 639	360 588 161	2 233 887 628	2 462 553 291	4 845 953 083	7 308 506 374

La contribution du PNDP (après 4 années de mise en œuvre de sa deuxième phase) aux objectifs du DSCE (dont l'horizon est 2020), ainsi que l'impact – étude INS d'impact socio-économique de la mise en œuvre du PNDP - de ses réalisations se présente ainsi qu'il suit dans certains secteurs :

Dans le secteur « Eau et assainissement », le PNDP a amélioré les conditions de vie de 737 100 personnes à travers la construction de 1 457 points d'eau et 524 latrines.
Impact : L'intervention du PNDP dans le domaine de l'hydraulique a permis d'amoindrir la fréquence d'apparition des maladies hydriques. En effet, dans les localités où le PNDP est intervenu, la prévalence des maladies d'origine hydrique est passée de 61,8% à 9,2%.

Dans le secteur de l'éducation, le PNDP a amélioré les conditions d'éducation de 44 340 personnes à travers la construction de 739 salles de classe et l'équipement en 13 710 tables-bancs.
Impact : Les taux d'admission dans les villages bénéficiaires des microprojets d'éducation est de 82,4% contre 79,8% pour les villages non bénéficiaires.
Dans le domaine de la santé, l'accès aux soins de meilleure qualité a été amélioré pour 428 925 personnes à travers la construction et l'équipement de 28 Centres de santé.

Impact : Suite à l'intervention du PNDP, près de 41% de ménages vivant dans les villages bénéficiaires de microprojets sont à 500 m de la première formation sanitaire, et 93% de ces villages sont à moins de 5 km de la première formation sanitaire. Au contraire, seuls 27,5% des ménages des villages non bénéficiaires sont à moins de 500 m de la première formation sanitaire et, 87% d'entre eux sont à moins de 5 km de la première formation sanitaire.

Dans le domaine des transports, 18 villages constitués de 25.873 ménages ont été désenclavés à travers l'aménagement ou la réhabilitation de 306,4 Km de route et la construction de 5 ponceaux, 2 radiers et 3 dalots.
Impact : l'aménagement des pistes rurales dans les communes a réduit les coûts de transport. Globalement, ces coûts sont passés de 400 F à 175 F au km à moto, et de 200 F à 105 F au km en voiture.

Dans le domaine de l'électrification, le PNDP a amélioré les conditions de vie de plus de 40 000 ménages à travers l'extension du réseau électrique sur 40,37 Km dont 12,46 de moyenne tension et 27,91 de basse tension.

Dans le domaine des infrastructures marchandes, le PNDP a contribué à développer l'économie locale à travers la construction de 26 hangars et 368 comptoirs, 144 boutiques, 15 magasins de stockage dans les marchés.
Dans le domaine de l'élevage, le PNDP a contribué à l'amélioration de l'état sanitaire de près de 19 000 bovins à travers la construction d'un bain détiqueur dans la ville de Ngaoui.

Dans le domaine de la promotion de la femme, près d'une centaine de femmes ont bénéficié de la construction ou l'équipement de 2 centres de promotion de la femme.

Dans le domaine des sports et loisirs, des milliers de personnes ont bénéficié de 7 cases sociales, 1 centre multifonctionnel de promotion des jeunes et 9 mini-stades.
La répartition des microprojets, par secteur, se présente schématiquement de la manière suivante :

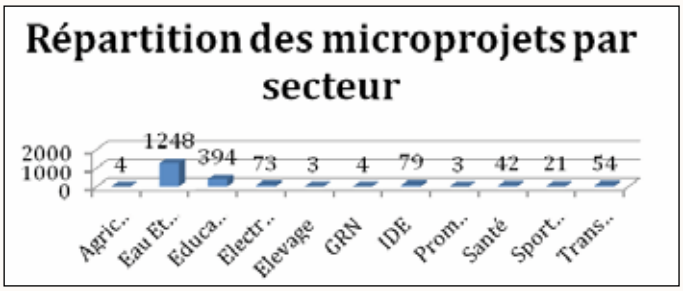

L'eau et assainissement est le secteur le plus sollicité, suivi de l'éducation, des infrastructures de développement économique (IDE), de l'électrification, des transports et de la santé. Les secteurs marginaux restent la gestion des ressources naturelles, les Sports et Loisirs, l'Agriculture, l'Elevage et la promotion de la femme.

- **Pour la 2e composante : appui aux communes dans le cadre de la décentralisation**

Le PNDP a démarré une autre phase de l'opération d'installation et la formation des utilisateurs du logiciel Sim_ba dédié à la gestion financière et comptable. La majorité des communes ont été équipées en motos, GPS et ordinateurs.

- **Pour la 3e composante : coordination, gestion, suivi évaluation et communication**

Au niveau du suivi évaluation
En ce qui concerne le suivi-évaluation, trois études permettant d'apprécier l'état de mise en œuvre du Programme, ont été réalisées à savoir : l'étude d'évaluation d'impact avec l'INS (KFW à l'Extrême-nord et PNDP II dans les dix régions) ; l'étude de l'évaluation de la satisfaction des bénéficiaires par rapport aux différents services offerts par le Programme ; l'audit technico-financier de l'utilisation des allocations par les communes (2010-2011).
D'autres études ont également été lancées. Notamment : l'évaluation socio-environnementale ; l'étude sur le volet agricole ; l'audit technico financier (2012).

Au niveau des aspects socio environnementaux
S'agissant des aspects socio-environnementaux, les actions de capitalisation en faveur des Peuples Pygmées (PP) se sont poursuivies dans les 09 communes concernées de la phase 1. Dans le cadre de la phase 2 du Programme, un Plan de Développement des Peuples Pygmées (PDPP) a été décliné à l'échelle de chacune des 31 communes concernées des 03 régions du Cameroun, à l'occasion du processus d'élaboration des PCD. Une convention entre le MINEPAT et le MINAS a été signée en 2012 et par décision n° 002/B du 09 avril 2013, le Ministre des Affaires Sociales a désigné, à titre spécial, 31 Chefs Service d'Action sociale pour mettre en œuvre l'opération dans les 31 communes bénéficiaires des 03 régions de l'Est, du Centre et du Sud. Un atelier national s'est déroulé du 08 au 18 juillet 2013 pour former ces personnels sur les procédures du PNDP et sur les méthodes d'encadrement des peuples pygmées.

Il faut aussi mentionner l'étude sur le volet agricole et le financement des activités qui en découleront ; la mise en œuvre de la composante REDD+ « Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts », dont le lancement s'est effectué le 14 février 2014.

Au niveau de la communication
Au chapitre de la communication, les principaux chantiers ont porté sur l'édition du mensuel interne d'information « INSIDE PNDP » et de deux numéros du magazine institutionnel dénommé « les Echos du PNDP ». La production de deux documentaires a été amorcée. L'un porte sur les réalisations du PNDP sur fonds KFW et l'autre sur un pont réalisé avec l'appui du PNDP dans la région de l'Ouest. A noter aussi, le projet de mise en place de 15 radios communautaires et le renforcement de 40 radios existantes. Les autres actions de communication en 2013 ont concerné : la participation à des foires et salon, la mise à jour du site Internet, la promotion des PCD, et la couverture médiatique des activités du Programme.

Au niveau de la passation des marchés
Au cours de l'année 2013, la commission spéciale de passation des marchés a régulièrement fonctionné et plusieurs marchés ont été passés. De plus de nombreux acteurs ont été formés à la passation des marchés, tel que résumé dans le tableau suivant :

Région	AD	CE	EN	ES	LT	NO	NW	OU	SU	SW
Nombre de personnes formées en passation des marchés	13	71	369	213	319	0	318	127	20	270
Total										1720

Sur le plan financier
Le taux de décaissement du Crédit IDA affiché par le système de la Banque mondiale était de 100% au 30 novembre 2013 date de clôture du crédit.

Composante REDD+

Le PNDP sur le front environnemental

L'hôtel Hilton a abrité, le 14 février 2014, l'atelier national de lancement officiel du REDD+ (Réduction des Émissions dues à la Déforestation et à la Dégradation forestière) dans le cadre du Programme National de Développement Participatif (PNDP).

D'une durée de 30 mois et dotée d'un budget prévisionnel de 03 millions d'euros, sur financement de l'Agence Française de Développement (AFD), cette composante du PNDP a pour finalité de contribuer à la stratégie nationale REDD+, pilotée par le ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED). Orientée vers des communes pilotes, elle a pour objectif global d'enrayer efficacement et sur une zone donnée et délimitée, les dynamiques de déforestation et/ou de dégradation.

A la cinquantaine de participants présents, composée des parties prenantes impliquées dans la Coordination nationale REDD, la communauté urbaine, représentée par son Secrétaire General, M. Alphonse Roger Ondoa Akoa, a souhaité une chaleureuse bienvenue.

Le Ministre de l'Environnement, M. Hele Pierre, a rappelé le texte, le contexte et le prétexte de la REDD+, tout autant qu'il a présenté les 03 grandes phases du mécanisme. Avant lui, le Coordonnateur National du PNDP, Madame Marie Madeleine Nga, s'est quant à elle, félicitée du choix du PNDP, par l'AFD, pour conduire cette expérience pilote, dont l'étude de faisabilité a été menée convenablement. Un choix qui se justifie au regard des résultats du Programme, entre 2004 et 2012, avec les projets de plantes médicinales dans 59 villages, dans le cadre d'un partenariat avec le Japon, et la mise en œuvre du Projet de Gestion Durable des Terres, d'un montant de 6 millions de dollars et financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial.

Avant le mot de fin de Aurelie Chevrillon, Chargé de projets AFD-Paris, les participants ont manifesté leur vif intérêt, à travers les nombreuses questions découlant des exposés riches du Dr Joseph Armathé Amougou, Point Focal Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) au Cameroun, et de M. Georges Nkami, Spécialiste des aspects socio environnementaux du PNDP.◆

REDD+

«Un outil de modernisation de l'agriculture, de l'élevage et de valorisation de nos forêts»

Dr Joseph Amougou
Point focal Convention Cadre des Nations Unies pour les Changements Climatiques (CCNUCC) au MINEPDED

Quel est l'intérêt de cet atelier ?

La déforestation et la dégradation des terres a pour effet direct d'abord, la réduction des gaz à effet de serre, et l'aggravation des conséquences des changements climatiques.

Le 1er aspect de l'importance de la REDD+ c'est que : les communes constituent la base de la vie des familles, la prise en compte des politiques de déforestation et de dégradation des forêts doit être faite à la base pour une remontée efficiente vers le sommet.

Le 2e aspect est lié au fait que la communauté internationale, dans l'objectif de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), ambitionne de réduire les émissions de CO2 au niveau planétaire. Mais au même instant, quand on voit les émissions globales, il ressort que 20% des émissions globales viennent de la déforestation et de la dégradation des forêts. Dans le sens de la participation du Cameroun à l'effort mondial de stabilisation du climat, les processus de déforestation et de dégradation des forêts sont intégrés dans le processus de gestion durable des forêts.

Autre point important : notre développement économique dépend essentiellement des forêts à travers l'agriculture, l'élevage, l'exploitation forestière, la valorisation des services environnementaux produits par les forêts. Les communes, qui vont être désormais, à travers la décentralisation, la base du développement, doivent prendre en considération cet aspect dans leurs activités. Dès cet instant, la lutte contre la déforestation et la dégradation, est traduite en opportunité à travers :

- **La modernisation de l'agriculture,** qui réduit la pression sur les forêts avec plus de rendement, plus de production sur le même espace sans beaucoup détruire les forêts ;
- **La modernisation de l'élevage** qui rentre dans la lutte contre la déforestation et la dégradation, en ce que, au lieu de brûler régulièrement pour renouveler les pâturages, on modernise l'élevage en créant des plantations fourragères pour le foin et on le met à la disposition des bêtes ;
- **La gestion durable et la conservation des forêts,** la lutte contre la déforestation et la dégradation des terres est vue au Cameroun comme un outil de développement, de modernisation de l'agriculture, de l'élevage, une valorisation des contenus des forêts à travers l'écotourisme autant d'éléments importants pour les communes dans un contexte de décentralisation.

Et si on parlait du marché du carbone…

Le marché du carbone constitue une opportunité de valorisation des services environnementaux : réduction des émissions de gaz à effet de serre donc du carbone. Le stockage du carbone peut, par la suite, être vendu à la bourse du carbone, au marché du carbone. Il faut dire que le Cameroun n'est pas à son premier essai, une société camerounaise, Hysacam, est leader en Afrique. A travers le projet de Nkolfoulou, Hysacam vend déjà des certificats d'émissions réduites sur le marché du carbone. Ceci ne constitue que la cerise, car le gâteau, pour le Cameroun, c'est la modernisation de l'agriculture, de l'élevage, la valorisation des services rendus par l'agriculture, la valorisation du contenu des forêts, etc.

Quelles sont les zones forestières concernées ?

Les questions REDD+ ne concernent pas seulement les zones forestières, mais aussi les zones de savane sèche dans le septentrion où le principal élément de déforestation et de dégradation des forêts est le bois de chauffe. En restaurant les terres à travers le reboisement, non seulement on stocke le carbone, mais on résout les problèmes agricoles car les terres deviennent fertiles. Autre élément, avec les foyers améliorés, il y a une garantie de l'efficacité énergétique qui permettra au final de réduire la coupe de bois.

Ateliers interrégionaux

L'Ouest et le Nord-Ouest à la page

Deux ateliers, l'un en français pour les maires de l'Ouest et le second en anglais pour ceux du Nord Ouest, ont été organisés à Bafoussam sur le REDD+

Le Cameroun s'est joint aux efforts de la communauté internationale pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, à travers une stratégie REDD+ pilotée par le MINEPDED. Le PNDP contribue à la mise en œuvre de cette stratégie grâce à la composante REDD+, en phase pilote, nouvellement mise en œuvre au sein du programme, grâce à l'appui financier de l'Agence Française de Développement (AFD) d'un montant de 3 millions d'euros.

Après le lancement officiel, le 14 février 2014 au Hilton hôtel de Yaoundé, de la composante REDD+ du PNDP, des ateliers régionaux ont été organisés dans les régions à l'effet de sensibiliser et d'informer les maires sur la mise en œuvre de la composante REDD+. C'est le cas de l'atelier de sensibilisation et de formation des maires des régions de l'Ouest et du Nord-Ouest qui s'est déroulé dans la salle de la Caplami à Bafoussam et qui a vu la participation des hautes instances du Comité National REDD+.

L'un des volets de ce projet porte sur l'accompagnement des communes à l'élaboration de 10 études de préfaisabilité (NIP); puis de 05 études de faisabilité (DDP) de microprojets de Réduction des Émissions dues à la Déforestation et à la Dégradation forestière, incluant la conservation, la gestion forestière durable et l'augmentation des stocks de carbone forestier. Il est donc question d'amener les mairies à faire des efforts, qui seront valorisés, dans la lutte contre la déforestation et la dégradation forestière sur une base volontaire.

Les nombreuses études réalisées sur les changements climatiques et les problèmes environnementaux de l'heure font état de l'action prépondérante de l'activité humaine dans le maintien dans l'atmosphère, des gaz à effet de serre. Par la déforestation, l'exploitation du bois d'œuvre, les feux de forêt, la dégradation des sols, la quantité de CO2 reste constante dans l'atmosphère, quand elle ne s'améliore pas. 70% des émissions liées à l'élimination de la biomasse proviennent de la conversion à l'agriculture ; 20% des émissions proviennent de la perte de carbone du sol après la déforestation ; 10% proviennent de la dégradation par le biais d'une exploitation forestière non durable et illégale et de feux de forêts incontrôlés.

Le rôle des mairies est essentiel dans la mise en œuvre de solutions au niveau local, de manière à toucher les populations à la base et s'assurer de leur participation à ce processus. ◆

Les maires du septentrion édifiés

Réunis à Garoua, les élus du Nord et de l'Adamaoua ont été formés au tenant et aboutissant de la composante REDD+ du PNDP.

Etablir la problématique de changements climatiques et de la REDD+ du Cameroun ; définir le mode opératoire, les idées de projets REDD et ses implications dans la composante REDD+ du PNDP, présenter le processus de sélection des communes ou groupe de communes devant bénéficier de l'appui du PNDP dans le cadre de la mise en œuvre de cette composante; scruter les expériences acquises par les initiatives REDD+ développées au Cameroun : tels sont les axes de l'atelier interrégional, Adamaoua et Nord, de sensibilisation et de formation des Maires sur la mise en œuvre de la composante REDD+ (Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts), dans le cadre du PNDP. Tenu le 20 mars 2014 à l'hôtel Douala de Garoua les 42 mairies des régions de l'Adamaoua et du Nord ont été hautement représentées à cet atelier qui regroupait 77 personnes, dont les différents Délégués régionaux.

Au rang des participants, figuraient en bonne place : MM. Ekeme Isaac, RFDC et M. Kapto Stéphane, ASSE pour le PNDP, Madame Djeutchou Rufine, Chargée de la Communication CN-REDD+ et M. Nguemadji Moussa A. T. CN-REDD+ pour le MINEPDED, M. Hobert Didier Conseiller REDD+/CC pour la GIZ et Mme Stein Mezui Miriam Gestionnaire Adjoint pour le CARE.

En rappel, la mise en œuvre des financements du deuxième C2D dédiés au Programme National de Développement Participatif (PNDP), prévoit la mise en œuvre d'une composante visant la Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts « REDD+ » au sein du Programme avec pour finalité de contribuer à la stratégie nationale REDD+ pilotée par le Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED). L'atelier qui s'est tenu à Garoua s'inscrit dans la continuité du lancement officiel de l'opération qui a eu lieu le 14 février 2014 sous la présidence du MINEPDED, en présence des membres du comité de pilotage REDD+, des représentants des Maires des 10 régions et des partenaires impliqués dans la problématique. ◆

REDD+

PNDP's campaign on track

The National Driven Community Development Programme (PNDP), on February 14 at a workshop in Yaoundé, rolled out its country-wide roadmap for raising awareness and building consensus around the national Reducing Emissions from Deforestation and Forest Degradation (REDD+) initiative.

The national scheme is steered by the Ministry of Environment, Nature Protection and Sustainable Development (MINEPDED) with funding from the French Development Agency (AFD).

The plan seeks to efficiently trim carbon emissions by promoting informed and meaningful involvement of all stakeholders in pilot municipalities, including indigenous peoples and forest-dependent communities, which will be chosen on a competitive basis.

Held under the aegis of the Ministry of the Environment, Nature Protection and Sustainable Development (MINEPDED), the workshop's over fifty participants came from the National REDD+ Pilot Committee represented by its Secretary General, Mr Alphonse Roger Ondoa Akoa, councils in the ten regions, and PNDP partners concerned about the adverse effects of deforestation and forest degradation.

The Minister of the Environment, Nature Protection and Sustainable Development, Mr. Hele Pierre, laid stress on how incumbent the REDD+ campaign, which will be in three phases, is not just for Cameroon but planet earth in general.

PNDP National Coordinator, Mrs. Marie Madeleine Nga, was hailed for the fact that the institution she leads was chosen by the French Development Agency (AFD), represented at the event by its Paris-based Project Manager Aurelie Chevrillon, to run the pilot phase of the initiative.

This choice is justified by a decade-long proven track record in the domain of environmental protection and grassroots development in a country where 1 per cent (around 200, 000 hectares) of its mostly dense forests, which make up 42 per cent (20 million hectares) of its total land area is lost yearly due to deforestation and forest degradation, according to the FAO. This gory statistic makes Cameroon one of the countries with the highest deforestation rates in the Congo Basin.

But the PNDP has been busy rolling back these consequences through sustainable means welcomed by grassroots people. Between 2004 and 2006, the PNDP gave invaliable training with founding from the Japanese government on sustainable management of medicinale plants to 59 villages in the West and South Regions.

From 2007 to 2012, the PNDP also made considerable inroads with the project for the sustainable management of lands in 23 communities in four of the country's regions. It was funded by the Global Environment Fund to the tune of 6 million dollars.

Thus, going beyond deforestation and forest degradation to include conservation, sustainable management and enhancement of forest carbon stocks is an imperative which the PNDP is not losing sight of.

Its REDD+ initiative, tailored to the Ministry of Environment, Nature Protection and Sustainable Development's national strategy, allow for efficiency as laid down in its readiness preparation proposal.

This strategy seeks to intensify and mechanise agriculture and animal rearing, devise and put in place alternative sources of energy other than wood, restore plantations through well thought out rural development plans, recognise indigenous peoples and minorities' rights to land and ensure forest governance is accountable.

A key component of the PNDP's contribution to the national initiative was the training of mayors from the ten regions between March 17 and 22 following the February workshop.

At the series of trainings that took into consideration Cameroon's five ecological zones, criteria that sanction the selection of municipalities that will host the PNDP's REDD+ projects were handed down to mayors. They had since begun exhibiting unwavering interest in the initiative at its launching in Yaoundé the month before. ◆

Maintenance des infrastructures

Des guides à l'intention des communes

La lecture des guides d'entretien des ouvrages, conçus et édités par le PNDP témoigne, à suffisance, de l'apport du PNDP dans le processus de décentralisation et l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement au sein des communes.

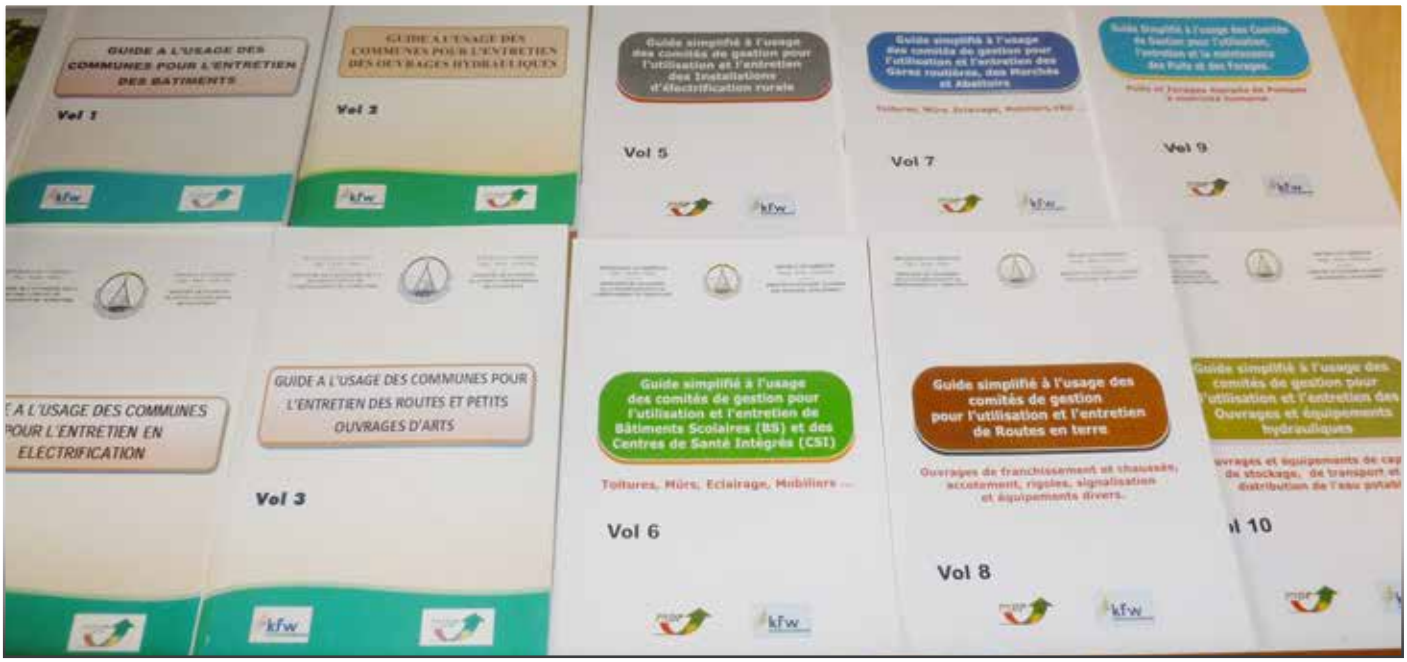

Une décennie déjà que le PNDP s'est vu confier, par l'Etat, l'amélioration des services sociaux de base auprès des communes du Cameroun. En 10 ans, de nombreuses réalisations ont fleuri, des milliers d'ouvrages réalisés dans les secteurs de l'hydraulique, l'éducation, l'électrification rurale, l'assainissement, les infrastructures socio-économiques (marchés, abattoirs, gares routières, routes, petits ouvrages d'arts). Des milliers de villages, dans 329 communes, ont bénéficié et continuent à bénéficier de l'appui du gouvernement à travers le PNDP. De ce fait, la nécessité de pérenniser les ouvrages existants se présente comme un impératif.

De nombreuses études ont été consacrées à la pérennisation des ouvrages à travers la participation communautaire. Les principaux points relevés portaient sur : l'implication des populations au niveau de l'entretien des ouvrages, la procédure pour le changement des pièces (ouvrages d'hydrauliques), la mauvaise gestion financière des Comités de gestion, le manque d'entretien des points d'eau, le nombre insuffisant des mécaniciens-réparateurs, pour ne citer que ceux là. Fort de son expertise et ayant déjà mis en place des COGES outillés, le PNDP a jugé utile de compléter son accompagnement par la conception d'une dizaine de guides à l'usage des communes et des Comités de gestion.

Selon le Coordinateur National, le PNDP a voulu, au delà des missions régulières de contrôle, garantir « la fonctionnalité et la durabilité des microprojets » par l'élaboration de quatre guides à l'usage des communes et de six guides simplifiés à l'usage des comités de gestion (COGES) repartis ainsi qu'il suit : un guide à l'usage des communes pour l'entretien des bâtiments (marchés, gares routières, abattoirs, Centres de Santé Intégré, Bâtiments scolaires) auquel se greffent deux guides simplifiés à l'usage des COGES pour l'utilisation et l'entretien des bâtiments scolaires et centres de santé d'une part ; les gares routières, marchés et abattoirs d'autre part.

Un guide à l'usage des communes pour l'entretien des ouvrages hydrauliques (entretien d'un réseau d'alimentation en eau potable, entretien d'un forage, entretien des mares, entretien des puits) auquel se greffent deux guides simplifiés à l'usage des COGES, pour l'utilisation et l'entretien des ouvrages et équipements hydrauliques (notamment les ouvrages et équipements de captage, de stockage, de transport et de distribution de l'eau potable), ainsi que la maintenance des puits et forages.

Un guide à l'usage des communes pour l'entretien des routes et petits ouvrages d'arts (routes revêtues, dalots, buses, barrières de pluies, routes en terres, fosses et descentes d'eau) avec un guide simplifié pour l'utilisation et l'entretien des routes en terres à l'usage des COGES.

Un guide à l'usage des communes pour l'entretien en électrification (installations d'extension du réseau interconnecté, installations d'électrification décentralisée avec groupe électrogène, modules ou panneaux photovoltaïques) avec, pour les COGES, un guide simplifié pour l'utilisation et l'entretien des installations d'électrification rurale.

En éditant « ces précieux documents », le Coordinateur National du PNDP émet le vœu de « voir les communes, premiers utilisateurs, les prestataires et les communautés se les approprier pour en faire des outils de référence pour le suivi, le contrôle et la maintenance des différents types d'ouvrages ».

L'appropriation, à laquelle nous sommes tous conviés, permet de maintenir, durablement, le tryptique «disponibilité, fonctionnalité, durabilité» des ouvrages, pour lesquels l'Etat camerounais engage d'énormes moyens financiers.◆

Maintenance des infrastructures

Guide pour l'entretien des bâtiments

Cinq types de bâtiments, représentant les infrastructures socio-marchandes, sont ciblés dans les 03 guides édités à l'intention des communes et des Comités de gestion pour l'entretien des bâtiments. Il s'agit des marchés, gares routières, abattoirs, bâtiments scolaires et centres de santé. Ils comportent, de manière globale, cinq parties dédiées à la description et la fonctionnalité de l'ouvrage ; la gestion communale ; l'entretien ; la maintenance et le coût prévisionnel associé à l'opération ; l'annexe avec les différentes fiches d'entretien.

La commune, le COGES, les bénéficiaires, les artisans peuvent, à travers ces documents, assurer de manière adéquate la fonctionnalité et la durabilité des ouvrages. Pour chaque œuvre, on a la description et la fonctionnalité. Pour **un marché**, dans lequel on ne recense pas moins de 19 installations (des magasins pour grossiste, au poste de police, en passant par la chambre froide, les boutiques, etc) on aura le tableau récapitulatif des vices (19 au moins) que l'on peut constater dans les différents bâtiments qui constituent le marché (défaut d'équerre, de verticalité, armatures apparentes des parties en béton, pente très faible, manque de pannes de rives, défaut d'assemblage et de fixation des éléments de la charpente aux murs, débord de toit insuffisant, trous de ventilation des combles non protégés et mal orientés, déformation et dysfonctionnement des menuiseries, dégradation maçonnerie, fissurations profondes des parois, attaque des lambourdes par les termites, fissuration et éclatement du dallage...).

Pour la prise en main de ces vices, les guides prescrivent un ensemble de mesures visant à maintenir le marché en bon état. Pour cela, sont disponibles : des fiches de rondes et de visites mensuelles, une fiche de maintenance de terrain (l'érosion du terrain, provenant du vent ou des eaux de pluies, peut causer des problèmes hygiéniques ou détruire le bâtiment), un schéma de circulation de l'information dans les services techniques chargés de l'entretien, ainsi qu'un tableau de réfection au cours de la vie d'un bâtiment. Un rapport mensuel de la ronde doit être fait pour vérification propreté, état infrastructure et début éventuel de dégradation.
Le coût prévisionnel de maintenance annuelle est de l'ordre de 1,5% du prix de la construction neuve.

Pour une **gare routière** : les installations (composées d'un hall voyageur, bureaux des chefs de ligne, 02 guérites entrée et sortie, bureaux, locaux techniques, blocs poste de police et infirmerie, blocs sanitaires, blocs de boutiques et magasins, mur de clôture etc.) différent. Mais l'entretien porte tant sur la structure physique, dont les vices sont sensiblement les mêmes au niveau de la structuration de l'ouvrage (défaut d'entretien du bâtiment avec notamment l'apparition des nids de termites le long des murs et sur les faux plafonds), que sur l'espace occupé. Des opérations de nettoyage quotidien sont alors indispensables avec un coût prévisionnel d'entretien estimé à 1% du montant de la construction neuve. Les matériaux et outils d'entretiens sont supposés être stockés préalablement au niveau de la gare et au niveau de la commune.

Il importe déjà de rappeler que, pour **un abattoir**, le choix de l'emplacement et les propriétés sont des données extrêmement importantes. Il convient de choisir un emplacement surélevé par rapport aux lieux environnants pour faciliter l'écoulement des eaux usées et pour empêcher une accumulation d'eau de pluies autour de l'abattoir ; il faut s'assurer d'un approvisionnement en eau convenable pour pouvoir effectuer l'abattage dans des conditions hygiéniques ; il faut agencer le système d'égouts de manière à éviter toute pollution ; la desserte de l'abattoir par voie routière, ferroviaire ou fluviale doit être assurée pendant toute l'année ; il faut abattre tous les arbres et arbustes dans un rayon de 20 mètres autour du périmètre de clôture, afin d'écarter les oiseaux, insectes, etc.
Les plans d'un abattoir doivent être approuvés, soit par l'Etat, soit par les autorités municipales et devraient être, si possible, conformes aux règles du « Code d'usages en matière hygiénique pour la viande fraîche » établi par le Comité du Codex Alimentarius FAO/OMS sur l'hygiène de la viande. De cette manière, on pourra garantir un ravitaillement en viande de qualité acceptable.
L'entretien d'un abattoir, même s'il est spécifique aux différents outils et aires de découpage de cet ouvrage (parc d'attente ou de stabulation, aire d'étourdissement ou de saignée, salle de dépouillement, bureau d'inspection, chambre de traitement, cuve à sang enterrée, pistolet à percuteur, treuil à main, cheval de dépouillement brouettes ou sceaux, jambier, table d'inspection, goulottes, chariot à fumier, rails aériens, séchoirs, vestiaires, cuve d'échafaudage), s'aligne sur les grandes phases de maintenance d'un bâtiment, notamment en ce qui concerne la structure physique. Opération quotidienne d'entretien au niveau des aires d'étourdissement et saigné et de dépouillement.
Le coût prévisionnel d'entretien est estimé à 1,5% du coût de la construction de l'abattoir. Les coûts de construction neuve d'un abattoir étant de l'ordre de 65 000 Fcfa/m^2. Donc pour une surface de 200m^2, on aura 195 000 Fcfa.
Les quantités minimums d'eau sont les suivantes : 1 000 litres par bovin, 100 litres par petit animal, 450 litres par porcin.

Concernant l'entretien des **centres de santé** intégré, on relève deux types d'entretiens pour un CSI, l'entretien courant et l'entretien périodique des différents espaces (accueil, salle d'attente, bureau infirmier chef, laboratoire, salle de soins, salle d'observation hommes et femmes, local pour Planning Familial, pharmacie, maternité, salle accouchement, salle de travail, magasins, fosse d'incinération). Tous les vices identifiés pour la maintenance des bâtiments sont détaillés dans les 07 cas typiques de dommages d'un bâtiment (portes et fenêtres, sol, murs, toiture, mobilier, équipement, terrain). Les fiches de maintenance, de rondes et de visites mensuelles sont également disponibles.
Le coût prévisionnel se situe toujours à 1,5% de la construction neuve de la structure sanitaire. Un accent pourrait être mis sur l'entretien du mobilier dont l'impact sur la qualité des soins fournis aux populations est non négligeable.
Idem pour les **bâtiments scolaires**. Si la salle de classe est la pièce la plus en vue d'un bâtiment scolaire, d'autres espaces sont tout aussi importants ou du moins complémentaires (salles de classe équipées, salle réservée au personnel, bloc administratif, toilettes personnels et élèves, bibliothèques, salles informatiques, aires de jeux). Le respect des normes d'entretien prescrites garantit à nos enfants l'accès à l'éducation et la possibilité d'études pérennes.
Le coût prévisionnel d'entretien d'une école est estimé à 3% du prix de la construction neuve. ◆

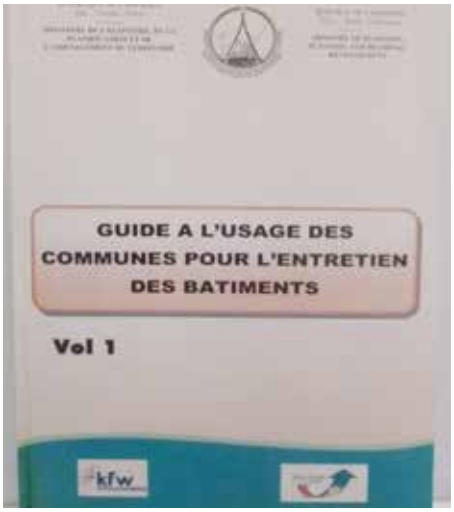

Maintenance des infrastructures

Guide d'utilisation et d'entretien des ouvrages d'hydrauliques

Les trois guides édités pour l'utilisation et l'entretien des ouvrages d'hydrauliques comportent, de manière globale, cinq parties dédiées à la description et la fonctionnalité de l'ouvrage ; la gestion communale ; l'entretien, la maintenance et le coût prévisionnel associé à l'opération ; l'annexe qui comporte les différentes fiches d'entretien.
La commune, le COGES, les bénéficiaires, les artisans peuvent, à travers ces documents, assurer de manière adéquate la fonctionnalité et la durabilité des ouvrages. Pour chaque œuvre, on a la description et la fonctionnalité. Ainsi, pour une alimentation en eau potable, un forage, une mare, un puits, on aura le descriptif de chaque ouvrage ; les activités liées à la gestion technique et administrative à l'instar de la maintenance des accessoires hydrauliques, la tenue des registres consignant toutes les interventions ; le canevas d'entretiens préventifs, correctifs et d'urgences ; le coût prévisionnel de maintenance annuelle d'un ouvrage hydraulique oscille entre 9 et 15 % du prix de l'installation. On distingue ainsi plusieurs types d'ouvrages.

Types d' ouvrages hydrauliques

Forage : puits de petit diamètre (18 à 50 cm), réalisé avec une machine spéciale (foreuse) atteignant des profondeurs suffisantes pour capter les aquifères sur plusieurs dizaines de mètres. Il est consolidé par un tubage en acier ou en Polyvinyle de Chlorure (PVC).

Hydraulique villageoise (HV) : création de point d'eau (forage) équipés de pompe à motricité humaine pour l'approvisionnement en eau des villages d'une population de plus de 100 habitants.
Puits : trou creusé dans le sol communiquant avec la nappe afin de puiser directement de l'eau. Le puits est un ouvrage de gros diamètre allant de 0 à 20 mètres équipé de buses en béton. Il y a les puits modernes qui sont busés et les puits traditionnels qui ne le sont pas.
On distingue les puits traditionnels qui sont des puits de construction rudimentaire, généralement peu profonds et les puits équipés d'une Pompe à Motricité Humaine (PMH) qui sont des puits modernes, généralement profonds. Ils sont en général conçus pour alimenter au moins 150 personnes à raison de 40 litres d'eau potable par personne et par jour.
Mare : ouvrage conçu pour stocker de l'eau de ruissellement pendant la saison sèche, la mare est construite sous forme d'un étang limitant au maximum les pertes d'eau par infiltration.
Une Alimentation en Eau Potable (AEP): consiste à faire une adduction entre la source et le château d'eau, puis une distribution du château vers les consommateurs. Un tel ouvrage ne peut jouer son rôle que s'il est régulièrement exploité et entretenu. Dans le cas contraire, non seulement cela constitue une perte mais la communauté est obligée de retourner à sa vielle méthode d'obtention d'eau.

Description et fonctionnalité du point d'eau

En ce qui concerne les forages, l'on a une énumération des types de pompes, les différences et le résumé des interventions de maintenance pour chaque pompe ; le recueil des bonnes et mauvaises pratiques liées à l'entretien. Il est utile et pertinent de noter que l'opération de maintenance vise à ramener, à un niveau faible le risque de contamination d'une eau souterraine, peu profonde et sujette à des infiltrations des produits ou éléments polluants venant de la surface. D'où l'importance d'une sensibilisation des populations sur la défécation à ciel ouvert, les bains et lessives en amont, l'utilisation des pesticides et produits chimiques en amont du forage ou de la mare, l'envahissement du point d'eau par la végétation pour ne citer que ceux là.
Il est déjà difficile d'avoir de l'eau potable dans certaines régions, d'où l'impérieuse nécessité d'un entretien efficient, gage d'un ouvrage durable et d'une santé préservée.

Entretien et maintenance du point d'eau

Gestion technique d'un forage : qui fixe le fonctionnement du COGES du point d'eau en édictant les activités de suivi. Il s'agit de l'entretien du point d'eau, sa protection par une haie vive, la vérification permanente de la qualité de l'eau et du débit du forage, la réglementation de l'utilisation du point d'eau (heures d'ouverture et fermeture, personnes autorisées à puiser l'eau, activités interdites au point d'eau, restrictions liées à la préservation de la quantité de l'eau, etc.)
Trois types d'entretien sont disponibles, **l'entretien préventif** (s'impose pour éviter d'arriver à une situation d'arrêt total ou partiel pouvant engendrer des coûts élevés). **L'entretien par des techniques correctives** (techniques de régénération et de réhabilitation, à moindre coût permettant la remise en service d'un forage en perte de productivité). **L'entretien d'urgence,** quant à lui porte généralement sur la prise de source, la chambre de surveillance, de captage et d'interruption, les réservoirs de sédimentation, de stockage et de casse pression, les chambres à vannes, les bornes fontaines et points de lavages, les filtres à sable lent.
La fiche de contrôle ici est particulière à l'ouvrage puisqu'elle vérifie la vitesse de remplissage d'un récipient donné par seconde. Ceci pour identifier la normalité ou le fléchissement du débit.

Une fiche des travaux de réparation dévoile la panne à réparer, la cause et le lieu où la réparation est effectué ; les fiches de cahier des outils et de planification des activités sont complétées par une fiche tout aussi importante, la fiche de maladies hydriques.

Conséquences d'un entretien inadéquat du forage

Le mauvais état d'un captage peut avoir des conséquences sérieuses en matière d'hygiène et salubrité (dégradation de la qualité de l'eau pompée pouvant entraîner des troubles de la santé). Du point de vue du confort (ensablement de la colonne de tubage ou colmatage des crépines affaiblissant la productivité de l'ouvrage).
Sur la ressource, on peut noter une dégradation de la qualité de l'eau, à partir du captage puis gagnant progressivement le reste de la nappe.
A noter également qu'il existe des risques de survenue de certaines maladies hydriques, liées à la qualité de l'eau (diarrhées, fièvres typhoïdes, choléra, poliomyélite chez l'enfant, dermatoses, bilharziose, hépatites virales, paludisme).
Un autre risque pourrait survenir du puits perdu qui est un trou vertical creusé dans le sol, souvent consolidé par des couronnes en béton perforées.Il est préférable de laisser au moins 4 mètres de distance entre les fondations de l'habitation et le puits perdu. Il est d'ailleurs recommandé, quel que soit le forage, de ne pas forer à moins de 5 mètres d'une route, à moins de 40 m d'un cimetière, à côté d'une fosse septique, d'une fosse à fumier, d'un champ agricole.
Le coût prévisionnel de maintenance est estimé à environ 15% du prix de l'installation et 9% des dépenses globales. ◆

Maintenance des infrastructures

Guide pour l'entretien des routes et petits ouvrages d'art

Tout conducteur ou passager a déjà vecu l'inconfort du déplacement sur une route dégradée revêtue ou non. Quand ce ne sont pas de multiples secousses, des haut-le-cœur, des acrobaties dues au zigzag du véhicule, etc. Les routes et ouvrages jouent un rôle très important sur le plan économique et social au Cameroun, dans la mesure où ils permettent aux populations rurales – à la base – d'écouler leurs produits agricoles, les rapprochent des structures sociales comme les centres de santé, les hôpitaux, les écoles, les centres de loisirs, etc.

Malheureusement, ces ouvrages ne sont pas ou peu entretenus. Elles sont soumises à plusieurs sortes de dégradations qui causent l'inconfort pour les individus, la paralysie de leurs activités, et des dépenses substantielles pour les véhicules. Les défectuosités, sur les routes, rendent leur praticabilité difficile voire impossible à certains endroits ou moments de l'année ; ce qui a un effet très négatif sur la vie des populations rurales.

Le Programme National de Développement Participatif (PNDP) fournit aux communes, aux comités de gestion (COGES), aux bénéficiaires, à travers ce guide et ses annexes simplifiés, de garantir la permanence du développement socio-économique de leurs aires respectives.

Qu'il s'agisse des routes revêtues ou en terres on recense un ensemble d'ouvrages, nécessitant également un entretien. Les dalots, les buses, les barrières de pluies, les radiers, les fosses et descentes d'eau, sont les principaux éléments qui composent la route et qu'on retrouve sur la chaussée.

Fonctionnalité des routes

Les ingénieurs et techniciens du génie civil sont habitués à utiliser un langage technique peu accessible à l'individu ordinaire. Le guide fait le choix de traiter de chaussée souple, par opposition à la chaussée rigide en incluant les principaux ouvrages d'arts au sein d'une commune.

Dans cette perspective, **la route** est une voie ou un passage aménagé au sol et qui permet la circulation des biens et des personnes entre deux points A et B.

La chaussée est la partie de la route qui sert à reporter sur le sol support, en les répartissant convenablement, les efforts dus au trafic.

La chaussée souple est constituée d'un revêtement en couche bituminée en surface reposant du haut vers le bas sur une couche de base, une couche de fondation et sur une plate forme. La couche de base de surface (constituée d'une couche de roulement et d'une couche de liaison, joue un rôle très important dans le fonctionnement de la chaussée).

La chaussée rigide est constituée d'un revêtement en béton de ciment pervibre ou fluide (couche de forme, de fondation, de roulement).

Ouvrages d'art

La fonctionnalité d'une route dépend également de la présence de ces ouvrages qui permettent que l'eau ne réduise pas la praticabilité de la route. On a ainsi : les **dalots** qui sont des conduits transversales sous la chaussée de formes rectangulaires exécutées exclusivement en béton armé. Tandis que les buses sont présentées comme des conduits sous la chaussée, de formes circulaires, elles peuvent être en béton ou métalliques.

Les barrières de pluies : dispositifs de protection des routes en terre dont la dégradation peut être causée par la circulation des véhicules en temps de pluie.

Les fossés : ouvrages longitudinaux destinés à collecter les eaux superficielles qui ruissèlent sur la chaussée, sur les accotements, les talus et sur les terrains avoisinants.

Les descentes d'eau : aménagements sur la pente d'un talus en vue de l'écoulement des eaux de ruissellement.

Entretien et réparation des routes

Il est prescrit, pour les techniciens de la commune, un entretien courant et périodique des routes et ouvrages, avec des visites de routine (une fois par mois) et les inspections périodiques (deux fois par an). Elles doivent fournir des informations permettant de déterminer, les types de dégradation, leur localisation, leur importance et les solutions à envisager.

Les formes de dégradation des routes revêtues sont multiples et se regroupent en cinq principales catégories : les déformations causées par des affaissements, flashes et bourrelets.

Les fissurations constituées d'arrachements décollement, désenrobage, plumage peignage, pelade, nid-de-poule ;

Les remontées de matériaux (remontées d'eau ou de boue, ressuage, boursouflures) ;

L'usure de la couche de roulement – glaçage, têtes de chat, usure de la signalisation horizontale).

Le coût prévisionnel de maintenance annuelle d'une route ou d'un ouvrage d'art est de l'ordre de 5% du coût de la construction et varie entre 705 000 Fcfa/km et 1 710 000 Fcfa/km.◆

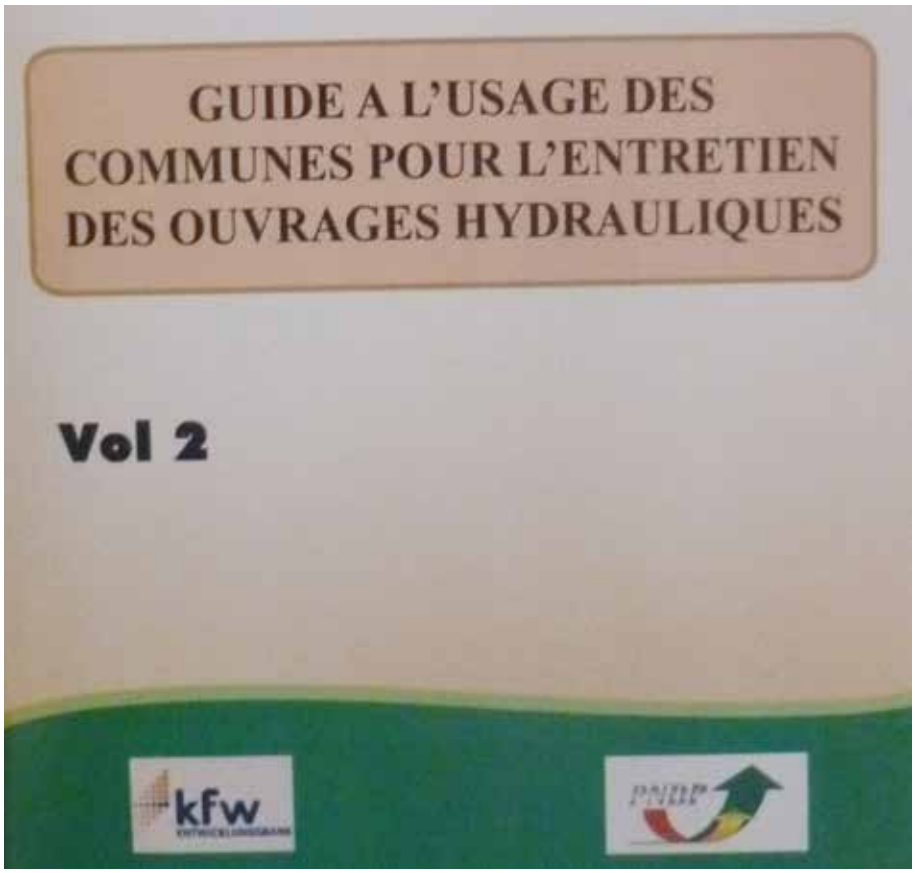

Nécrologie

Le dernier plan de Sab Syprene

Les obsèques de celui qui était encore Coordonnateur régional du PNDP dans la région du Nord-Ouest se sont déroulées le 15 février 2014 en présence du gouverneur de région, Adolphe Lele Lafrique, qu'accompagnaient le préfet de la Mezam et le sous-préfet de Santa.

Plus de 300 personnes avaient fait le déplacement d'Akum dans l'arrondissement de Santa pour un dernier hommage au Coordo qui s'était distingué toute sa vie durant. Ce qui est d'ailleurs abondamment revenu dans les témoignages, par son extraordinaire capacité à parler la langue de tous ses interlocuteurs, du Cameroun (bassa, ghomala, fufuldé, bakaka, etc.) y compris arabe. Surnommé Goliath pour son gabarit de judoka ou encore Sypro par ses promotionnaires de l'Université de Dschang (1989-1994), Syprene Sab qui décède à quelques semaines de son cinquantième anniversaire laisse derrière lui une veuve éplorée et huit enfants difficilement consolables.

Titulaire d'un diplôme d'Ingénieur d'Agriculture, option Génie rural, Syprene Sab avait été recruté en 2010 comme Coordonnateur Régional du PNDP dans le Nord-Ouest, après avoir été Chef d'unité Suivi-Evaluation au Programme National de Vulgarisation Agricole (PNVRA) de 1996 à 2003; Chef de service provincial du Développement communautaire et du Génie rural (2003) et Chef Composante Renforcement des capacités et Responsable de la Composante Appui au développement des Collectivités locales décentralisées à GP-DERUDEP (2004-2010). ◆

EST

Les agents communaux évalués

C'est sur le thème du suivi trimestriel des activités des agents communaux de développement (ACD) de la région de l'Est, que s'est tenue le 28 mars 2014 à l'hôtel Christiana, la quatrième réunion y relative. Sur les 33 communes que comptent la région de l'Est, 06 manquaient à l'appel (Atok, Betare-Oya, Kette, Mindourou, Moloundou et Ouli), ce qui n'a pas freiné la détermination des vingt cinq autres communes, représentées par leurs ACD, à présenter leurs rapports d'étape. Il était question, au cours de cette rencontre, présidée par la Coordinatrice régionale du PNDP pour la région de l'Est, qu'accompagnaient, entre autres, le responsable régional de la formation (RRFDC) et le cadre chargé des aspects socio environnementaux (CASE), de présenter les activités par commune sur la période janvier–février–mars 2014 ; de faire l'état des difficultés rencontrées lors du suivi des activités sur le terrain ; de présenter les perspectives pour le prochain trimestre.

Les échanges ont permis de relever plusieurs points qui entravent la bonne exécution, le suivi et la réception des microprojets PNDP, BIP, PDR-Est, PDPP sur le terrain. Au rang des préoccupations: la situation d'instabilité en RCA qui perturbe l'avancée de certains travaux (Garoua-Boulai), la difficulté pour les ACD de concilier leurs propositions avec les priorités de l'exécutif communal (Mbang, Mandjou…) ; l'absence des moyens de locomotion pour la descente sur le terrain; les retards des paiements des travailleurs locaux (Gari-Gombo) ; difficultés avec des prestataires qui n'achèvent pas les travaux ou qui les réalisent mal ; les litiges fonciers entre la commune et les riverains (Belabo); La non-participation des populations à la réalisation des projets ; les points d'eau en panne et/ou non fonctionnels ; absence de matériel (ordinateurs, GPS à Mandjou).
Le Coordonnateur Régional du PNDP à l'Est, prendra bonne note de tous les problèmes posés et recommandera la redynamisation des comités de gestion (COGES) ; la rédaction des lettres de mise en demeure aux prestataires non compétents avec copie au PNDP ; la sollicitation, par les Agents Communaux de développement (ACD) des cadres du PNDP-Est, pour être aidés chaque fois que le besoin se fera sentir et pour une bonne collaboration avec l'exécutif communal, il a été prescrit à chaque ACD d'élaborer son plan d'action et le soumettre à la validation du Maire en début de trimestre.
En clôturant la rencontre, la Coordinatrice du PNDP à l'Est rassurera sur la diligence de son antenne à fournir en motos, GPS et ordinateurs les communes ou le besoin a été signalé, ceci pour faciliter davantage le travail des agents communaux des zones concernées.

Nguelemendouka priorise ses investissements

Nguele Jean Marie, Maire de la commune de Nguelemendouka, a présidé du 07 au 08 janvier 2014 dans la Salle des actes de la mairie, l'atelier d'élaboration du Plan d'Investissement Annuel (PIA) 2014 et d'actualisation du Cadre de Dépenses a Moyens Terme (CDMT) de cette collectivité territoriale décentralisée. Pas moins de 86 personnes étaient présentes à cet atelier, en l'occurrence le Maire, ses adjoints, le Sg de la commune, les 02 Agents Communaux Financier et de Développement, 03 Délégués d'arrondissement du Haut Nyong (MINEPAT, MINEE et MINDUH), 05 Sectoriels locaux, 56 Présidents des Comités de Concertation (CC), 02 Partenaires au développement (Plan International et L'ong Arc-En-Ciel), 02 personnes ressources, 15 conseillers municipaux et le formateur régional du PNDP Est.

Au menu des échanges : l'élaboration du Plan d'Investissement Annuel (PIA) 2014 et l'évaluation des PIA des exercices 2013 et 2012 ; l'actualisation du CDMT 2014 – 2016 de la Commune ; l'actualisation des Cadres Logiques des secteurs concernés par les activités réalisées des précédents PIA et CDMT (Cadre de dépenses à moyen terme) ; la mobilisation des ressources par la Commune.

Les participants ont planché, en profondeur et entre autres, sur les activités programmées dans le PIA et réalisées ; les activités des 2ème et 3ème années du CDMT programmées et réalisées ; les activités du CDMT programmées mais non réalisées ; ainsi que les causes de non réalisation et les solutions envisageables.
Soulignons aussi que le PIA et le CDMT élaborés au cours de l'atelier seront examinés et validés au cours de la session budgétaire du conseil municipal, laquelle devra être élargie aux sectoriels et autres parties prenantes afin d'éviter toutes sortes de doublons dans les investissements communaux.

Les deux outils objets des travaux, PIA et CDMT, traduisent la mise en œuvre continuelle et permanente du Plan Communal de Développement de Nguelemendouka. Cette commune qui doit son nom à Nkal Mentsouga, personnage redouté par les Allemands qui l'orthographiaient «Gelle Manduka» et qui a été créée le 27 Novembre 1952, commence l'année 2014 sous de tres bonnes auspices qui augurent des réalisations plus poussées qu'en 2013 et un avenir certainement meilleur pour les âmes des 56 villages repartis sur 1.068 km^2.

OUEST

Les enseignants du CES de Balig à l'abri

C'est à la faveur de la réception technique, le 04 février 2014, d'un bloc administratif au CES de Balig, dans la commune de Batié, département des Hauts Plateaux, région de l'Ouest Cameroun. L'ouvrage d'un montant de 18 979 698 F, découle de l'allocation du PNDP, sur fonds C2D, dans le cadre d'une convention entre la commune de Batié et le Programme. Le CES de Balig, qui jusqu'ici ne comprenait que des salles de classe, était dépourvu de salle de professeurs et de bureaux administratifs. Le besoin d'amélioration des conditions des responsables et enseignants du CES de Balig, a été identifié après le diagnostic qui découlait de la planification des activités dans la commune de Batié. L'ouvrage réalisé par les Ets Ndingou Christophe est opérationnel depuis la fin du mois de février, au grand bonheur du corps enseignant qui cessera d'être « sans bureau fixe ».

OUEST

Le MINMAP et le PNDP se concertent

La salle de la Caplami, dans la région de l'Ouest, ville de Bafoussam, a abrité, le lundi 13 janvier 2014, une rencontre entre le MINMAP, les Maires et les Organismes d'Appuis Local (OAL) de la région. Il s'agissait, au cours de cette rencontre présidée par le Coordonnateur Régional du PNDP à l'Ouest, d'harmoniser la compréhension de la gestion des contrats des OAL par les parties prenantes. Ceci dans le cadre du recrutement des OAL chargés de l'accompagnement de la dernière vague des 18 communes de la région de l'Ouest, en vue de l'actualisation de leurs PDC (plan de développement communal) en PCD. La rencontre a aussi donné l'occasion de discuter des activités à venir, à mener par les maires et les OAL, tel la mise en place du comité de pilotage de l'actualisation du PDC dans chacune des communes concernées ; la préparation par les responsables d'OAL de la liste définitive des personnels des équipes à mettre à la disposition de la Cellule Régionale du PNDP. La rencontre s'est achevée par la remise, aux maires présents, des non objections de la Cellule Nationale de Coordination (CNC) du PNDP, relatives au recrutement des agents communaux.

NORD

Le PCD de Mayo Oulo actualisé

Le bâtiment au toit de chaume de l'hôtel de ville de la commune de Mayo Oulo, département du Mayo Louti, Région du Nord, a abrité les 11, 12 et 13 mars 2014, les ateliers de planification, de mobilisation des ressources et de programmation dans le cadre de l'actualisation du Plan Communal de Développement (PCD) de cette commune créée par décret N° 82/455 du 20/09/1982, et qui partage, à l'Ouest, une frontière avec la République Fédérale du Nigéria (District de Mubi).

Pendant trois jours, il a été question de la présentation des cadres logiques, par secteurs ; de l'identification des ressources mobilisables issues du BIP, du FEICOM, du PNDP et des fonds propres de la commune, d'un montant de 664 988 241 F ; de la programmation avec la validation du Plan d'Investissement Annuel (PIA) et du Cadre des Dépenses à Moyen Terme (CDMT) de la Commune de Mayo Oulo.

Plus de 60 personnes ont pris part à cet atelier presidé par Mme le maire de la commune. Outre les conseillers municipaux, l'on retrouvait le chef service du développement local à la préfecture (CSDL), l'Adjoint au Sous-préfet de Mayo Oulo, le représentant du lamido de Mayo-oulo, la Cellule Régionale du PNDP pour le Nord (dans son rôle de superviseur) avec l'appui technique d'un OAL. Au terme de trois jours d'ateliers, et suite aux prescriptions faites à l'OAL pour l'intégration des recommandations, nul doute que le Plan Communal de Développement (PCD) de la commune de Mayo Oulo, en cours d'actualisation, permettra d'avoir une vision programmatique efficiente et bénéfique pour la commune et les 52 villages repartis dans les trois cantons de Guirviza, Dazal et Doumou.

Le MINEPAT en mission d'évaluation

« On gagne toujours à avoir un point de vue extérieur à ce que l'on fait ». C'est sur cette note que le Coordonnateur Régional du PNDP pour la région du Nord a terminé, 17 mars 2014, son propos au terme de la séance de restitution, consécutive à la mission de vérification de l'effectivité de l'exécution des projets financés avec l'appui de l'Agence Française de Développement (AFD). Conduite par M. Nola Souck Lucien, qu'accompagnait M. Assoumou Serge Simplice, tous deux en service à la Division Nord-Sud de la Direction Générale de la Coopération au Ministère de l'Economie de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), la mission avait pour objectif de vérifier l'état de mise en œuvre des projets financés avec les fonds C2D mis à la disposition du PNDP dans la Région du Nord par l'AFD.

Concrètement, il était question pour le MINEPAT, dans la région du Nord, de vérifier sur le terrain la mise en œuvre effective des projets sur fonds C2D, et recueillir les difficultés rencontrées dans l'exécution et la gestion de ces projets puis d'en dégager les perspectives. La mission s'est déroulée en deux phases : une phase en salle par la tenue d'une réunion à la CRC suivie de la visite de certains microprojets sur financement C2D. Au delà de la présentation des réalisations du PNDP, par composante, et des projets sous financement C2D, la mission a été très attentive aux difficultées relevées à savoir : L'insuffisance des financements apportés par le PNDP face aux nombreux besoins des Communes, les difficultés dans la gestion des contrats avec les prestataires, les difficultés liées à la gestion des microprojets surtout au niveau du suivi de la fonctionnalité des ouvrages. C'est dans les communes de Ngong et de Garoua III que la mission est allée toucher du doigt les réalisations du PNDP, sur fonds C2D dans la région.

A Ngong, la descente a permis de constater la construction de deux blocs de deux salles de classe équipées avec latrines au Lycée Bilingue. Sur l'électrification du village Kapsiki, la construction de deux salles de classe construites et équipées, munies de latrines au lycée de Ndjola. A Garoua III, il s'est agi de visiter le Centre Médical d'Arrondissement (CMA) de Bocklé en cours d'achèvement et son forage déjà fonctionnel, le forage de Mafa Kilda, le forage au lycée Technique de Sanguéré Ngal.

Au terme de la visite de terrain, la mission a exprimé sa satisfaction au sujet de l'appui que le PNDP apporte aux Communes au niveau de l'élaboration des PCD qui se traduit par une identification des besoins des populations à la base, de l'assistance à la maitrise d'ouvrage. En soulignant que des améliorations restent à faire au niveau du suivi de la fonctionnalité des ouvrages par les bénéficiaires, la mission a jugé pertinents les doléances des populations, quant à la revue à la hausse des financements C2D alloués au PNDP, compte tenu du taux de décaissement réalisé par le Programme et des besoins assez importants contenus dans le PCD.

La Commune de Dembo rénove son PCD

Dans le cadre de l'actualisation de son Plan Communal de Développement, la commune de Dembo, département de la Bénoué, Région du Nord a abrité un atelier de restitution de la formation du diagnostic participatif niveau village (DPNV) par les responsables de l'OAL.

A cet effet, une mission, composée du représentant du Délégué Départemental du MINEPAT pour la Bénoué, Mohamadou Awalou, du Responsable Régional Formation et Développement des Capacités (RRFDC) du PNDP pour le Nord, Tekela Casimir, accompagné de son assistant, Demanou Sakam Martin Dupleix, s'est rendue dans la commune à l'effet de superviser la restitution suscitée. Du 06 au 13 février 2014, l'Organisme d'Appui Local (OAL), en charge de l'élaboration du PCD, a présenté les résultats du diagnostic participatif dans les villages de la commune, lequel a permis de faire un état des lieux du développement de chaque village et dans 27 secteurs. Pour chaque secteur, il a été mis en évidence : la situation de référence ; les potentialités ; les contraintes et possibilités de création des richesses et des emplois dans le secteur ; le problème récurrent dont l'analyse à permis d'identifier les causes pertinentes et les conséquences ; les possibilités de solutions pour pallier au problème tant par les communautés locales (solutions endogènes) que par l'institution communale avec d'autres partenaires.

Le Diagnostic Participatif Niveau Village (DPNV) fait partie du pack des trois diagnostics incontournables dans la réalisation d'un PCD. Avec le Diagnostic de l'Institution Communale (DIC) et le Diagnostic de l'Espace Urbain Communal (DEUC), il permet, entre autres, d'avoir une photographie exacte des forces, faiblesses, opportunités et menaces de la commune.

La phase théorique de cet atelier s'est déroulée à la salle des actes de la commune de Dembo, tandis que la phase pratique elle s'est faite à Sourou Tossi, village zéro de la commune.

La même mission s'est une fois de plus rendue dans la commune du 03 au 06 mars 2014 afin d'évaluer l'état d'avancement du processus dans les villages planifiés et en cours de planification. Il ressort

de la vérification des outils déroulés que malgré quelques insuffisances, on note une satisfaction globale du travail fourni. L'un des points fort au cours de ce processus, est le dynamisme du Maire et l'implication active de son Comité de Pilotage (COPIL).
Cette commune, d'une superficie estimée à 856 km^2, pour une population de plus de 23 000 habitants, créée par décret N°93/321 du 21 novembre 1993, rejoint progressivement le peloton des communes qui dispose d'un PCD de 2e génération, arrimé aux exigences du DSCE. Une dynamique et un dispositif stratégique plus fort, en perspective, pour la commune aux cinq monts (mont Bamayo, mont Bela, mont Sourou, mont Tintinré, mont Ngomna).

Le PNDP forme les acteurs d'actualisation du PCD

Les 22 et 23 janvier 2014, une séance de travail a réuni les acteurs impliqués dans le processus d'actualisation des Plans Communaux de Développement (PCD) en cours dans le Nord. L'objet de la rencontre était d'évaluer le niveau d'avancement des activités de planification, d'examiner les projets formulés et d'apprécier la qualité des cadres logiques des PCD.
Cette séance de travail était animée par le Responsable de l'Unité «Formation et Développement des Capacités» de la Cellule Nationale de Coordination du PNDP, M. Ekeme Isaac, avec l'assistance de la CRC Nord. Les Organismes d'appui local mobilisés pour l'actualisation des PCD ainsi que les Cadres Communaux Techniques, invités à cette rencontre, y étaient également présents.
La rencontre a permis de connaître le niveau d'avancement des activités de planification qui se présente ainsi qu'il suit : seule la commune de Bibémi a organisé les ateliers de planification et de mobilisation de ressources et se prépare à l'élaboration de son PCD ; les communes de Guider, Mayo-Oulo, Madingring sont en cours d'élaboration des cadres logiques ; les communes de Poli, Touboro et Dembo sont en cours de d'élaboration du diagnostic participatif dans les villages. Par ailleurs, les cadres logiques ont été analysés.

Compte tenu de l'importance du PCD qui fait déjà l'objet de beaucoup d'attention des pouvoirs publics, des partenaires au développement, des élus locaux et élites, il est impératif de veiller à l'élaboration des PCD de qualité par le renforcement des capacités techniques des OAL et Cadres communaux afin que ceux-ci veillent à ce que les différents Plans Communaux de Développement présentent des cadres logiques sectoriels bien élaborés avec des projets bien formulés dans le respect des normes et politiques sectorielles, et qui s'arriment aux objectifs de développement.
La séance de travail animée principalement par le RFDC portait sur la formulation des objectifs à partir des problèmes principaux; l'établissement des liens entre l'arbre à objectifs et les objectifs de développement, les objectifs spécifiques, les résultats et les activités du secteur ; la méthodologie d'élaboration des cadres logiques sectoriels ; la formulation des projets prioritaires.
Cette rencontre a vu la participation de 17 personnes : en plus du personnel de la CRC, étaient présents 08 représentants des OAL (02 de CTP de Bibémi, 02 de GIC FADIR de Guider, 02 de BEC, 01 de CELDIE de Madingring et 01 de TERDED de Mayo-Oulo), les Cadres communaux techniques de Dembo et Madingring.
A l'issue de cette séance de travail, les participants ont tous exprimé leur satisfaction et sont rentrés aguerris à la formulation des projets et à l'élaboration des cadres logiques sectoriels.

Sectoriels et Oal formés aux cadres logiques sectoriels

Après avoir formé les responsables départementaux du Mayo-Louti, le cap a été mis sur les départements de la Bénoué et du Mayo Rey, par l'organisation des ateliers de renforcement des capacités des sectoriels départementaux et Organismes d'Appui Local (OAL) sur la maîtrise des outils d'élaboration des cadres logiques sectoriels dans le cadre du Plan Communal de Développement (PCD). L'objet de ces formations était de rendre les sectoriels aptes à vérifier la pertinence des projets du PCD et de mieux suivre l'élaboration de bons cadres logiques.
Dans le département de la Bénoué, le complexe commercial de la mairie de Pitoa a abrité cet atelier le 08 janvier 2014. Celui organisé dans le département du Mayo-Rey s'est déroulé le 15 janvier 2014 dans la salle des actes de la mairie de Tcholliré.
L'animation de ces ateliers était faite par les cadres de la Cellule Régionale de Coordination du Nord. Les invités étaient constitués des Chefs de Services du Développement Local (CSDL), des Délégués départementaux, des OAL en cours d'actualisation des PCD et des Cadres communaux. Plusieurs modules permettant de comprendre la méthodologie d'élaboration du cadre logique y ont été exposés.
L'atelier organisé à Pitoa a connu la participation de 41 personnes parmi lesquelles le Coordonnateur Régional du PNDP Nord, Ousmaïla Mohamadou, et 04 de ses cadres, le CSDL de la Bénoué, 18 Délégués départementaux sur les 25 invités attendus, 02 Délégués régionaux dont les représentations ne se trouvent pas au niveau départemental (Représentant du Délégué régional des Arts et de la Culture et le Responsable du Centre régional de la Recherche et de l'Innovation). Y étaient également présents les Cadres communaux techniques de Bibémi et Dembo, les représentants des OAL « Bien Etre Cameroun » pour la Commune de Dembo, CELDIE pour la Commune de Madingring et CTP pour la Commune de Bibémi.

Les participants à l'atelier de Tcholliré étaient constitués de 02 cadres de la CRC Nord (RRFDC, CCI), du CSDL du Mayo-Rey, de 20 Délégués départementaux, des Secrétaires généraux et Cadres techniques des communes de Madingring, Touboro et Tcholliré.
Chaque atelier s'est achevé avec la satisfaction de tous les participants.

LITTORAL

Moungo

Forcing pour l'avancement des microprojets

Le cadre chargé des infrastructures de la Cellule Régionale du PNDP, pour le Littoral, a effectué une mission de suivi de l'exécution des microprojets (MP) et de réception provisoire, du 04 au 08 mars 2014, dans trois communes du département du Moungo (Ebone, Dibombari, Melong). Celle ci était couplée à deux descentes dans les communes de Nyanon (Sanaga maritime) et Yingui (Nkam). Objectifs affichés : vérifier l'exécution des prestations par rapport au contrat / PE ; faire les visites de chantier dans les communes de Nyanon, Melong, Dibombari et Ebone, pour le suivi de l'exécution des microprojets (MP) de bâtiment, d'hydraulique ; vérifier que les travaux ont été exécutés selon le cas tel qu' indiqué dans les plans architecturaux et surtout tel que prévu dans les cahiers de clauses techniques particulières (CCTP); présenter les plans simplifiés de gestion environnementale et sociale aux prestataires et les plans d'action environnementale et sociale qui en découlent ; s'assurer de la mise en œuvre effective des aspects sociaux environnementaux (ASE) contenus dans les contrats de prestation relatifs à l'exécution des MP du PNDP ; identifier le cas échéant les points d'insuffisances et assister l'ingénieur pour l'élaboration des procès verbaux (PV) ; faire la réception provisoire de certains microprojets de bâtiments à Yingui ; s'assurer de la formation et de la sensibilisation des bénéficiaires. Le responsable de la mission a ainsi pu échanger avec les prestataires, contrôleurs, ingénieurs, le MINMAP et les maîtres d'ouvrages. Etape annoncée : procéder à la réception définitive des MP de bâtiments à Yingui et la finalisation des MP en cours dans les 04 communes de Ebone, Dibombari, Melong, Nyanon.

Suivi à large spectre dans le Littoral

La salle de réunion du Centre Albert Krumneker, à Edea, a accueilli, du 04 au 07 février 2014 un atelier interdépartemental de suivi des Microprojets du PNDP, pour la région du Littoral. Organisé par la Cellule Régionale de Coordination du PNDP, pour cette région, l'évènement a charrié toute la technostructure communale du Littoral. Les 34 maries des 04 départements de la région ont été hautement représentées par les maires, secrétaires généraux et agents de développement. Avec le staff de la CRC-PNDP Littoral, ce ne sont pas moins de 96 personnes qui se sont retrouvés à Edea. Les participants à cet atelier ont planché, entre autres, sur : l'évaluation du niveau de mise en œuvre et la performance globale du projet ; la mise en place des procédures appropriées pour assurer le paiement des dépenses éligibles encourues jusqu'à la date de clôture du 30 novembre 2013 ; l'appréciation du respect des procédures en matière de gestion fiduciaire tant au niveau des unités de gestion du PNDP qu'au niveau communal, avec un accent particulier sur la mise en œuvre des diligences de clôture du projet ; l'évaluation du niveau de décaissement des fonds ; l'appréciation de la prise en compte des aspects socio-environnementaux tels que prévus par le cadre de gestion environnementale et sociale du PNDP ; la formulation de recommandations pour une bonne clôture de la deuxième phase ; le point sur l'état d'avancement global du projet dans toutes ses composantes à la lumière du cadre des résultats.
Outre les discussions relatives au niveau de mise en œuvre et la performance globale du projet au 30 novembre 2013, les participants ont présenté le rapport d'achèvement du projet préparé par le gouvernement. En fin de compte, l'on note un niveau d'information égalitaire, avec une feuille de route commune pour tous les participants.

Les prestataires dans les communes du Nkam sous pression

Les communes de Ndobian, Nkondjock, Yabassi et Yingui ont, de nouveau, reçu la visite du Cadre chargé des infrastructures de la Cellule Régionale du PNDP pour le Littoral. Du 14 au 18 janvier 2014, il a effectué une mission de suivi de l'exécution des microprojets dans les quatre communes suscitées. L'atteinte des objectifs fixés par la hiérarchie, est telle que le suivi régulier et le bouclage de la réalisation des microprojets se présentent comme un impératif catégorique.
Au programme de la mission, et entre autres, le suivi de l'exécution des forages de Yabassi et la clôture des MP de bâtiments à Yingui dont l'urgence est signalée ; la visite des chantiers dans les communes de Ndobian, Yabassi et Nkondjock ; la mise en œuvre effective des aspects socio-environnementaux (sensibilisation, arbres plantés, rampe d'accès, murets, latrines, points d'eau, bacs à ordure, etc.) contenus dans les contrats de prestation relatifs à l'exécution des microprojets PNDP ; le respect, par le maître d'ouvrage et l'ingénieur, de leurs termes de référence sur l'exécution et la mise en œuvre des microprojets ; l'identification des points d'insuffisance, etc. C'est dire si le repos, l'amateurisme et la légèreté ne sauraient être l'apanage des prestataires, attributaires des microprojets, sous allocation PNDP, dans la région du Littoral.

NORD-OUEST

Le PNDP réduit la transhumance sanitaire

A la faveur de la tournée économique régionale du gouverneur de la région du Nord-Ouest, Adolphe Lele Lafrique, du 24 au 28 mars 2014, les réalisations du PNDP ont constitué l'un des points d'attention du représentant du chef de l'Etat dans la région. La commune d'Ako, département du Donga Mantung, qui a accueilli le gouverneur et sa suite, le 26 mars 2014, n'a pas boudé le plaisir de présenter l'acquisition de 20 lits d'hospitalisation, qu'elle a réalisée a l'hôpital de district d'Ako, avec l'appui du PNDP sur fonds IDA. Le numéro 1 de la région a apprécié à sa juste valeur cette action salutaire du PNDP pour la satisfaction des besoins sanitaires des populations de la zone, ce d'autant plus que cette acquisition de la commune, renforce considérablement l'offre de santé et améliore la capacité d'accueil des malades à l'hôpital de district d'Ako.
Distante de 249 km de la ville de Bamenda, et frontalière au Nigeria voisin, la commune d'Ako, créée par décret N° 77/203 du 29 juin 1977, amendé par le décret présidentiel N°86/1434 du 3 décembre 1986, n'est devenue véritablement autonome que depuis plus d'une décennie. Forte d'une population estimée à plus de 40 000 âmes, repartie sur plus de 1500 km^2, la commune d'Ako, qui compte 18 villages peut ainsi progressivement réduire l'afflux des Camerounais vers le Nigéria, du fait de l'insuffisance de l'offre en services de santé sur place. ◆

PNDP

Programme National de Développement Participatif

MINEPAT

Le PNDP encourage l'entrepreneuriat

Depuis 2004, et chaque année

- Plus de 100 Organismes d'Appui Local (OAL) sont financés à hauteur de 3 milliards de francs cfa ;
- Plus de 400 fournisseurs et prestataires brassent 15 milliards de francs cfa ;
- Plus de 50 entreprises et cabinets spécialisés sont sollicités pour 2,5 milliards de francs cfa.

Contact : CNC sise face PNUD, nouvelle route Bastos
B.P. 660 Yaoundé - Tél.: 22 21 36 64 - Email : pndp@pndp.org - Site web : www.pndp.org

10 raisons pour investir au Cameroun

- La singulière expérience de paix sociale et de stabilité politique du Cameroun en fait un véritable havre de paix, au cœur d'une Afrique déchirée par les conflits.
- Un rôle de l'Etat recentré sur la régulation, qui restaure la place primordiale de l'entrepreneur et de l'investisseur au sein du système économique.
- L'adoption par l'Assemblé nationale, en 2002 d'une charte des investissements au Cameroun intègre effectivement l'économie nationale dans l'ère de la compétitivité, et consacre l'économie de marché comme mode d'organisation
- Des ressources naturelles abondantes, et des sites et attractions classés patrimoines de l'UNESCO.
- Un tissu industriel diversifié, en expansion continue, présentant un réseau dense PME/PMI aptes à la sous-traitance et à la co-traitance.
- Une simplification des procédures administratives, avec la création d'un guichet unique de facilitation du commerce extérieure au port de Douala, et à la cellule de gestion du Code des Investissements.
- Un taux de croissance économique en nette évolution depuis 2008, atteignant 5,2% en 2012.
- Des institutions de formations dynamiques qui placent le Cameroun au nombre des pays de l'Afrique subsaharienne les plus scolarisés.
- Une main d'œuvre jeune, qualifiée.
- Des infrastructures modernes de communications et de télécommunications sur les plans routiers, maritimes, ferroviaires, aériens, ouvrant sur la mer, la CEMAC, la CEEAC et le Nigéria.

Une publication du ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
www.minepat.gov.cm
BP 660 Yaoundé - Tél. (+237) 22 22 09 22 / Fax : (237) 22 23 66 07